



S.I.E.T.R.A

Syndicat Intercommunautaire
d'Etude de Travaux de Restauration
et d'Aménagement des bassins versants
de l'Entre Deux Mers Ouest

Rapport d'activité 2023

Rédaction :

Elisabeth Lemoine – 07 87 01 61 80 – e.lemoine@sietra.fr

Julien Coustillas - 06 38 83 85 49 – j.coustillas@sietra.fr

Benjamin Baud – 06 15 70 29 05 – b.baud@sietra.fr

avril 24

SOMMAIRE

1	PRESENTATION DU SYNDICAT	4
1.1	SITUATION ADMINISTRATIVE	4
1.2	SITUATION GEOGRAPHIQUE	5
1.3	GOVERNANCE DU SIETRA : DELEGUES SIETRA	7
1.4	GOVERNANCE DU SIETRA : COMMISSIONS THEMATIQUES	8
2	RAPPEL DES MOYENS EN 2023 ET CONTEXTE D'INTERVENTION.....	9
2.1	CONTEXTE SIETRA.....	9
2.2	MOYENS TECHNIQUES ET HUMAINS.....	9
2.3	CONSEILS ET COMMISSIONS.....	10
2.4	MOYENS FINANCIERS.....	12
2.5	CONTEXTE SMABVO	13
2.6	STRUCTURATION DU SIETRA.....	13
2.7	PRISE DE POSTE BENJAMIN BAUD	13
2.8	PRISE DE POSTE JULIEN COUSTILLAS.....	14
2.9	ACCUEIL DE STAGIAIRE	14
2.10	MISSIONS 2023.....	14
2.10.1	<i>Diagnostic/constat ponctuel.....</i>	<i>14</i>
2.10.2	<i>Urbanisme et planification</i>	<i>16</i>
2.10.3	<i>Avis EDS (droit des sols)</i>	<i>16</i>
2.10.4	<i>Suivi plan paysage</i>	<i>16</i>
2.10.5	<i>Accompagnement des communes sur la thématique gestion des eaux pluviales</i>	<i>18</i>
2.10.6	<i>Expérimentation pose d'un capteur de niveau d'eau</i>	<i>18</i>
2.10.7	<i>Instruction du Dossier de Déclaration d'Intérêt Général du Programme Pluriannuel de Gestion</i>	<i>18</i>
2.10.8	<i>Déroulement de l'enquête publique du Dossier de Déclaration d'Intérêt Général du Programme pluriannuel de gestion</i>	<i>18</i>
2.10.9	<i>Projet d'arrêté préfectoral</i>	<i>18</i>
2.10.10	<i>Présentation synthétique des actions validées du Programme Pluriannuel de Gestion du PPG.....</i>	<i>19</i>
2.10.11	<i>Etude qualité eau.....</i>	<i>21</i>
2.10.12	<i>Elaboration de la stratégie et du programme d'action de réduction des Risques d'Inondation (ARTELIA) 22</i>	
2.10.13	<i>Etude réglementaire sur les ouvrages hydrauliques du SIETRA.....</i>	<i>23</i>
2.10.14	<i>Opération d'acquisition des parcelles du bassin de rétention de l'Artolie</i>	<i>24</i>
2.10.15	<i>Visites et suivis sur les ouvrages de rétention du SIETRA.....</i>	<i>25</i>
2.10.16	<i>Suivi des intempéries retours en image</i>	<i>30</i>
2.10.17	<i>Programmation de travaux d'entretien courant des ouvrages de Rétention du SIETRA</i>	<i>32</i>
2.10.18	<i>Programmation de travaux d'aménagement et de sécurisation des ouvrages de Rétention du SIETRA.</i>	<i>34</i>
2.10.19	<i>Entretien de l'ouvrage à la Garonne du Pian</i>	<i>42</i>

2.10.20	Travaux en partenariat avec les communes du SIETRA	42
2.10.21	Signature d'une charte Natura 2000 sur les parcelles des bassins de rétention de la Pimpine	43
2.10.22	Projet tutoré avec les BTS GEMEAU de l'ISNAB :	43
2.11	ACCUEIL DE STAGIAIRES	44
2.12	MISE A JOUR DU SITE INTERNET :	44
2.13	CONTACT AVEC LES PARTENAIRES	45
2.14	ANIMATIONS	49
2.15	SUPPORTS DE COMMUNICATION	49
2.15.1	La Newsletter	49
2.15.2	Les macarons de crue et des avaloirs pluviaux	49
2.15.3	Panneaux d'identité cours d'eau	50
2.16	FORMATIONS ET JOURNEES TECHNIQUES	50
2.17	SUIVI ANNUEL DE L'ETAT DES COURS D'EAU	51
3	BILAN D'EXECUTION DES MISSIONS SMABVO	51
3.1	SUIVI ANNUEL DE L'ETAT DES COURS D'EAU	51
4	NOTE DE SYNTHESE SUR L'ETAT DES COURS D'EAU SIETRA 2023	52
5	BILANS FINANCIERS - COMPTE ADMINISTRATIF 2023 SIETRA	58
6	PROGRAMME PREVISIONNEL DES MISSIONS DE L'ANNEE 2024	63
6.1	SIETRA	63
7	TEMPS SUIVI MISSION ELISABETH LEMOINE 2023	64
8	TEMPS SUIVI MISSION PAUL LEMAIRE 2023	64
9	TEMPS SUIVI MISSION BENJAMIN BAUD 2023	65
10	TEMPS SUIVI MISSION JULIEN COUSTILLAS 2023	65

1 Présentation du Syndicat

1.1 Situation administrative

Créé le 26 septembre 1990, le syndicat appelé à cette époque SIERA (Syndicat Intercommunal d'Etudes pour la Restauration et l'Aménagement de la Pimpine) est un syndicat d'étude. En 1996, il devient SIETRA (Syndicat Intercommunal d'Etudes et de Travaux pour la Restauration et l'Aménagement de la Pimpine) par arrêté préfectoral afin de pouvoir exercer la maîtrise d'ouvrage pour les travaux d'entretien et de restauration sur la Pimpine.

L'arrêté préfectoral du 13 Décembre 2016 permet au SIETRA de la Pimpine de fusionner avec le Syndicat du Pian pour former le SIETRA de la Pimpine et du Pian.

La loi Maptam du 29 janvier 2014 crée et définit la compétence "Gestion des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondations" (GEMAPI) au niveau des EPCI (Etablissement public de Coopération Intercommunal) qui exercent cette compétence en lieu et place de leurs communes membres. Facultative dans un premier temps, elle est rendue obligatoire à compter du 1 janvier 2018. Pour des syndicats existants de gestion de bassins versants ou pour la création de nouveaux syndicats, les EPCI peuvent procéder au transfert de compétences selon le mécanisme de représentation-substitution, partiellement ou totalement, sans redondance de compétence.

En décembre 2017, par anticipation de l'entrée en vigueur de la compétence obligatoire "Gestion des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondations" (GEMAPI), le SIETRA délibère pour modifier ses statuts et exercer la compétence selon les 4 items de références listés ci-dessous :

- 1° Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique ;
- 2° Entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal, à ce lac ou à ce plan d'eau ;
- 5° Défense contre les inondations et contre la mer ;
- 8° Protection et Restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines

Pour faire suite au transfert aux EPCI, à compter du 1er janvier 2018 de la compétence GEMAPI, les membres du Syndicat délibèrent de nouveau le 29 novembre 2018 pour :

- Autoriser l'élargissement du périmètre
- Autoriser le changement de dénomination
- Autoriser le changement de statut permettant aux EPCI d'exercer la compétence en lieu et place de leurs communes membres

L'arrête préfectoral du 18 mars 2019 entérine cette modification. Le territoire s'étend maintenant sur l'ensemble des affluents rive droite de la Garonne entre Bouliac, Créon et Rions soit une augmentation d'un facteur entre 3 et 4 pour la superficie et les linéaires de cours d'eau.

Son siège social est situé à Lignan de Bordeaux (33360). Le Président est Jean-François LAVILLE, élu de Latresne. Le siège administratif est à la Communauté de Communes des Portes de l'Entre Deux Mers.

Deux techniciens milieux aquatiques et une technicienne milieux aquatiques sont chargés de suivre les études, actions et travaux, validés par le syndicat. Elisabeth Lemoine (07 87 01 61 80) est responsable technique en charge de la coordination.

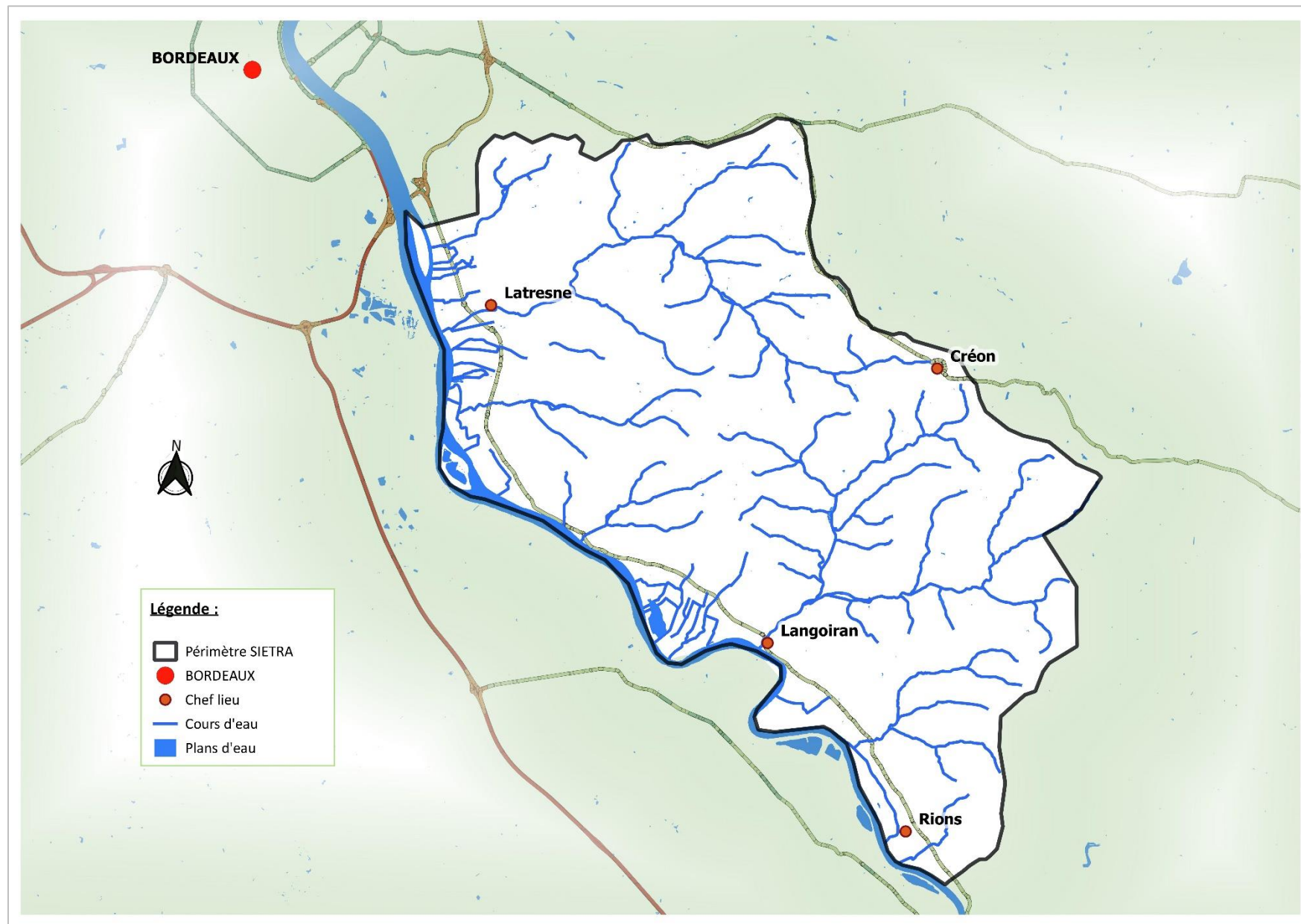
Benjamin Baud (06 15 70 29 05), l'un des deux techniciens, a été recruté en CDD, le 12 juin 2023, pour remplacer Paul Lemaire, qui a quitté la structure le 30 juin 2023 pour d'autres fonctions. (Pour mémoire, avant son départ, il était agent du SIETRA depuis plus d'un an en CDD).

Julien Coustillas (06 38 83 85 49), le deuxième technicien, a été recruté en CDD, le 21 août 2023, pour remplacer Ghislain Poncin, qui a quitté la structure le 30 juin 2023 et rejoint le SMABVO voisin en tant que technicien à temps plein. (Pour mémoire, avant son départ, il était agent titulaire du SIETRA et mis à disposition du SMABVO à 50% de son temps plein).

1.2 Situation géographique

Le SIETRA gère un territoire intégrant l'ensemble des affluents rive droite de la Garonne entre Bouliac et Rions. Ce territoire abrite 9 bassins versants principaux, à savoir : la Pimpine, le Pian, le Rebedèche, la Jaugue (Moulinan), le Luc (Petit Estey), le Rouquey, le Grand Estey, l'Artolie et le Nau. La compétence GEMAPI sur la Garonne a été conservée par les EPCI concernés (Convergence Garonne, Les Portes de l'Entre Deux mers et Bordeaux Métropole).

Figure 1 : Carte de compétence du SIETRA



1.3 Gouvernance du SIETRA : délégués SIETRA

ELUS	NOM	PRENOM	VILLE	Technicien (ne) Référent
PORTES DE L'ENTRE DEUX MERS 7 titulaires + 2 Suppléants	MODET	Pascal	BAURECH	PORTES DE L'ENTRE DEUX MERS Stéphanie Remazeilles
	REY	Marie-Ange	CAMBLANES ET MEYNAC	
	VEYSSY	Catherine	CENAC	
	DAO	Marie	LANGOIRAN	
	LAVILLE	Jean-françois	LATRESNE	
	KERNEVEZ	Marie-Christine	QUINSAC	
	TARTARE	Jérôme	SAINT CAPRAIS DE BORDEAUX	
	DONNEUX	Stéphane	CAMBES	
	OLIVAUD	Franck	LE TOURNE	
COTEAUX 2 titulaires + 2 Suppléants	DERUE	Dominique	BONNETAN	COTEAUX Michael Ristic
	COLINET	Christophe	CARIGNAN DE BORDEAUX	
	RAYNAL	Christian	BONNETAN	
	ROCA	Nathalie	FARGUES SAINT HILAIRE	
CREONNAIS 6 titulaires et 2 suppléants	GARMIEL	Jacques	HAUX	CREONNAIS Pascal Berthelot
	COLET	Christophe	SADIRAC	
	REY	Alain	CREON	
	LATASTE	Frédéric	CAPIAN	
	LARRET	Jerome	VILLENAVE DE RIONS	
	PETIT	Jannick	ST GENES DE LOMBAUD	
	LAFON	François	LA SAUVE	
	FELD	Mathilde	CREON	
CONVERGENCE 2 titulaires et 2 suppléants	GAUTHIER	Jérôme	PAILLET	CONVERGENCE Jérôme Souchard
	MENERET	Valérie	LANDIRAS	
	JOINEAU	Vincent	RIONS	
	BOUCHET	Daniel	LESTIAC SUR GARONNE	
BORDEAUX 2 titulaires et 2 suppléants	LACUEY	Nathalie	FLOIRAC	BORDEAUX Joel Eoch/ Martin Herrou
	FEUGAS	Jean-claude	LORMONT	
	CASSOU SCHOTTE	Sylvie	MERIGNAC	
	BRET	Myriam	AMBARES ET LAGRAVE	

Nota : Au cours de l'année 2023, des changements d'élus ont eu lieu (Délibération Créonnais du 05 02 2023).

Les élus nouveaux sont soulignés

		3 commissions	
Titulaire			
Suppléant		APPEL OFFRE	Pas encore réunie
		Communication	Jérôme Gauthier
Mise à jour le	28/02/2023	Etudes et travaux	Christophe Colinet
		Finance	Frédéric Lataste

1.4 Gouvernance du SIETRA : commissions thématiques

Nota : Modification faite lors du conseil syndical du 28 02 2023.

	BUDGET FINANCES	ETUDES - TRAVAUX	COMMUNICATION - RELATION EXTERIEURE
Vice-Président	LATASTE Frédéric	COLINET Christophe	GAUTHIER Jérôme
CREONNAIS	Mme Feld	M. Petit	M. Rey
	M. Lataste	M. Rey	NC
PORTES ENTRE DEUX MERS	M. Modet	Mme Rey	Mme Veyssy
	NC	Mme Kernevez	Mme Rey - Mme DAO
CONVERGENCE GARONNE	Mme Meneret	Mme Meneret	M. Gauthier
	M. Gauthier	NC	NC
COTEAUX BORDELAIS	NC	M. Derue	M. Colinet
	M. Derue	NC	NC
BORDEAUX METROPOLE	Mme Lacuey	M. Feugas	M. Feugas
	M. Feugas	NC	NC

2 Rappel des moyens en 2023 et contexte d'intervention

2.1 Contexte SIETRA

Faisant suite à la modification de ses statuts et l'élargissement de son périmètre (AP du 18 mars 2019), le SIETRA a finalisé cette année, la conduite des 2 grandes études de connaissance et de programmation sur l'ensemble de son territoire, lancées initialement en 2019 :

- Elaboration du Programme pluriannuel de Gestion du SIETRA de l'Entre deux Mers Ouest (PPG)
- Elaboration de la stratégie et du programme d'action de réduction des Risques d'Inondation (RI), dont la réalisation d'une campagne topographique pour la construction des modèles hydrauliques.

Le SIETRA est gestionnaire de la digue rive droite de la Pimpine, entre la D10 et la Garonne, classées en classe C. Un constat en régie a permis de considérer certaines interventions à programmer avant la prise en charge par la CDC des portes de l'Entre Deux Mers lors de la reconnaissance des systèmes d'endiguement de la Garonne.

Le SIETRA est également gestionnaire de 4 ouvrages de rétention pour lutter contre le risque inondation :

Sur le bassin versant de la Pimpine :

- Le bassin de Latresne (Pardaillan)
- Le bassin de Lignan de Bordeaux (Escorgeboeuf)
- Le bassin de Sadirac (Ferbos amont)

Sur le bassin de l'Artolie :

- Le bassin de Langoiran-Capian

Comme chaque année des travaux d'entretien régulier sont programmés sur ces bassins de rétention : fauchage des digues et du fond ainsi que retrait des sédiments accumulés en amont de l'ouvrage du Bassin de l'Artolie. Aussi, suite à des dégradations d'usure, le SIETRA a lancé en 2022 des travaux d'aménagement et de sécurisation des accès des différents bassins de rétention. Ces travaux se poursuivent en 2023.

Pour accompagner l'évolution du Syndicat et l'actualité réglementaire, plusieurs autres actions ont été programmées :

- Etude règlementaire des ouvrages de rétention du SIETRA pour la rubrique « aménagement hydraulique » de la nomenclature IOTA.
- Etude suivi qualité eau 2023
- L'acquisition foncière sur le bassin de rétention contre les inondations du SIETRA (Artolie)

Faisant suite aux événements météorologiques de juin 2021 sur le territoire, le SIETRA avait également lancé un suivi terrain. Cela a permis de communiquer largement sur la prévention nécessaire des inondations et d'apporter des éléments de connaissance et d'analyse dans le cadre de l'étude « Elaboration de la stratégie et du programme d'action de réduction des Risques d'Inondation (RI) ».

Dans l'attente d'une Déclaration d'intérêt Général pour réaliser le programme d'intervention (PPG), le SIETRA, engage également auprès des communes et des EPCI Membres, sur des parcelles publiques, différentes petites actions (travaux de végétalisation de berge, lutte contre les espèces végétales invasives, éléments et support de communication, etc.)

Parallèlement, la programmation de l'année 1 du programme pluriannuel de gestion (PPG) a été validée. Les actions concernant la communication sont lancées. Les travaux seront engagés une fois l'arrêté préfectoral de déclaration d'intérêt général (DIG) obtenu.

Comme chaque année, une part importante de la mission de technicien est consacrée au suivi de milieu, à la médiation et à la prise de contact auprès des acteurs et usagers.

2.2 Moyens techniques et humains

Pour faire face au besoin croissant de moyens humains pour absorber la charge de travail du SIETRA, Paul Lemaire a été recruté en 2022 pour compléter l'équipe en place composée de deux agents : Elisabeth Lemoine à temps plein sur le SIETRA et Ghislain Poncin à temps partiel sur le SIETRA et sur le SMABVO voisin. Cette configuration a de nouveau changé au 2eme semestre 2023. Suite à l'arrêt de la mise à disposition d'agent au SMABVO décidé

pour regagner des moyens humains. Benjamin Baud et Julien Coustillas, engagés en CDD, ont respectivement remplacé Paul Lemaire et Ghislain Poncin, l'un partant pour d'autres fonctions et l'autre pour rejoindre à temps plein le SMABVO.

Depuis le 21 août 2023, le SIETRA bénéficie donc de 3 agents à temps plein.

Concernant l'aspect administratif, Madame Stéphanie Remazeilles, également Adjointe à la direction de la CDC des portes de l'Entre Deux Mers, la convention de mise à disposition du SIETRA pour 10 heures par semaine afin d'assurer les missions de Direction (RH, budget, Préparation des conseils) est maintenue. Elle est accompagnée dans cette mission par Madame Dorothee Sevegrand, également Agent administratif de la CDC des portes de l'Entre Deux Mers, qui est dans le même cadre, mise à disposition du SIETRA pour 6 heures par semaines afin d'assurer les missions de comptabilité et de secrétariat.

Une réunion hebdomadaire réunissant les techniciens et administratifs autour du Président permet d'assurer la coordination de l'équipe et un avancement des missions, tous les lundis matin.

En complément, afin de préparer les conseils et ajuster au mieux la demande des élus, le SIETRA a formé 3 commissions, hors commission d'appel d'offre, présidées chacune par un vice-président :

- La commission travaux, menée par Monsieur Colinet
- La commission Communication, menée par Monsieur Gauthier
- La commission finance, menée par Monsieur Lataste

2.3 Conseils et Commissions

Les conseils :

2023 02 28 : 1er conseil

- Validation du compte-rendu précédent
- Délibération : Présentation et Débat sur le Rapport d'Orientation Budgétaire
- Délibération : Demande de subvention Animation 2023
- Délibération : Mise à jour de l'opération d'investissement Dossier Règlementaire – Ouverture de crédits
- Délibération : Demande de subvention opération Dossier Règlementaire
- Délibération : Mise à jour des tableaux des commissions de travail
- Informations diverses

2023 03 27 : 2ème conseil

- Validation du compte-rendu précédent
- Délibération : Approbation du compte de gestion 2022
- Délibération : Adoption du compte administratif 2022
- Délibération : Affectation de résultat 2022
- Délibération : Adoption des cotisations 2023
- Délibération : Adoption du Budget Prévisionnel 2023
- Délibération : Demande de subvention Programme Pluriannuel de Gestion - Année 1
- Informations diverses

2023 06 28 : 3ème Conseil

- Validation du compte-rendu précédent
- Délibération portant sur le reversement du trop versée CD33
- Délibération portant sur la vente d'un véhicule au SMABVO
- Délibération portant sur la signature d'une convention de mise à disposition de terrain avec la commune de saint Genès de Lombaud
- Délégation portant sur la signature d'une délégation de signature pour l'achat de Parcelle Artolie
- Délibération portant sur la signature d'une convention avec la Fédération de Pêche
- Délibération portant sur la signature d'une convention dématérialisation des actes administratifs
- Délibération portant sur l'adoption de lignes directrice de gestion
- Informations diverses

2023 10 02 : 4ème conseil :

- Validation du compte-rendu précédent
- Délibération : portant sur la signature de la convention d'adhésion à l'offre de service de prévention et santé au travail du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Gironde
- Délibération : portant le passage à la M57
- Délibération : portant sur la prise en charge des frais de déplacement
- Délibération : portant sur la modification des statuts (changement d'adresse du siège)
- Information – Présentation de l'état d'avancement de la programmation 2023 et proposition de programmation 2024
- Informations diverses

2023 10 17 5^{ème} conseil :

- Validation du compte-rendu précédent
- Délibération : validation des cotisations 2024
- Délibération : mise en place du Compte Epargne Temps
- Délibération : validation du taux de promotion
- Délibération : mise à jour de la délibération RIFSEEP
- Point sur l'avancement des travaux - Informations diverses
- Décisions du Président en vertu de l'article L2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités territoriales.

2023 12 18 6^{ème} conseil (1ère convocation le 11 12 2023 mais sans quorum)

- Validation du compte-rendu précédent
- Délibération : Décision budgétaire modification
- Délibération : portant sur les amortissements
- Délibération : relative à l'ouverture des crédits budgétaires 2024
- Délibération : relative à la demande de subvention Animation 2024
- Délibération : relative à la demande de subvention Qualité de l'eau Année 3
- Délibération : relative à la demande de subvention PPG Année 2
- Décisions du Président en vertu de l'article L2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités territoriales.

Les commissions :

2023 02 24 Commission travaux

- Attribution du marché d'élaboration des dossiers d'autorisation environnementale des bassins de rétention.
- Point sur les travaux en cours sur les bassins de rétention.
- Point sur l'avancée de la programmation du PPG.
- Programmation 2023
- Point sur les études en cours.
- Point sur les dernières interventions des techniciens.

2023 03 14 Commission communication

- Communication signature charte Natura 2000
- Projet de pépinière : lancement travaux et choix du prestataire de gestion, Inauguration
- Macarons et Plaques EP
- Panneaux cours d'eau (1/cours d'eau)
- Animation SIETRA / Associations
- Communication ZPENS
- Projet Maquette
- Communication Procédure DIG Enquête publique
- Bateau visite technique des embouchures d'Estey
- Bus tours Elus (loc minibus CDC? Fête et cérémonie : collation?)
- Site web à faire vivre
- Newsletter (devis journaliste, hypothèse trimestrielle)
- J'habite au bord d'un cours d'eau CAUE
- Participation à l'intersyndicale
- Réseau palus animation
- Fiche type problématique Altération PPG

20223 09 19 Commission travaux finance

- Point sur l'avancée de la programmation 2023.
 - Crédits consommés
 - Etudes en cours
 - Opérations PPG 2023
 - Hors PPG (BR, ouvrage Pian,...) 2023
- Cotisations 2024
- Programmation 2024

2023 09 20 Commission communication

- Communication : finalisation charte Natura 2000
- Projet de pépinière : lancement travaux et choix du prestataire de gestion, Inauguration
- Macarons et Plaques EP
- Newsletter
- Panneaux cours d'eau (1/cours d'eau)
- Animations SIETRA
- Communication ZPENS/Projet Garistoy – Commune de Camblanes et Meynac
- Communication Procédure DIG Enquête publique
- Bateau visite technique des embouchures d'Estey
- Site web : actualité
- J'habite au bord d'un cours d'eau CAUE
- Participation à l'intersyndicale
- Réseau palus animation

2.4 Moyens financiers

Compte tenu du budget actuel financé par des contributions d'EPCI et de subventions des partenaires Agence de l'Eau et Département de la Gironde, entre autres, l'amplitude pour engager des dépenses d'investissement reste limitée. Pour pallier à ce frein dans le développement des actions et la mise en œuvre des programmes d'action élaborés et validés, les élus ont proposé une augmentation des contributions pour à minima pallier l'inflation qui touche tous les secteurs d'activité, soit 7.7 % faisant passer les contributions totales de 130 000€ à 140 000 €.

La CDC Convergence Garonne, limitée dans sa capacité financière, s'y est opposée.

contributions 130000

EPCI	Surfaces		Population		berges			pot fiscal		% moy pondérée	Cotisation 2023
	Surf dans bv (ha)	% ds BV	Pop	% ds BV	Long. Crs d'eau ds BV	Long. berges ds BV	% ds BV	Pot fiscal par pop DGF	% ds BV		
Côteaux	1 776	9,30	7 067	15,56	11,00	22,00	6,55	267,69	18,03	12,36	16 066 €
Portes	8 722	45,69	22 864	50,33	65,00	130,00	38,69	202,82	13,66	37,09	48 220 €
Créon	6 834	35,80	8 863	19,51	79,00	158,00	47,02	173,53	11,69	28,50	37 056 €
BM	286	1,50	1 335	2,94	3,70	7,40	2,20	636,79	42,88	12,38	16 095 €
Conv-Gar	1 472	7,71	5 298	11,66	9,30	18,60	5,54	204,14	13,75	9,66	12 563 €
TOTAUX	19 089	100,00	45 427	100,00	168,00	336,00	100,00	1 484,97	100,00	100,00	130 000 €

contributions 140 000

EPCI	Surfaces		Population		berges			pot fiscal		% moy pondérée	Cotisation 2024
	Surf dans bv (ha)	% ds BV	Pop	% ds BV	Long. Crs d'eau ds BV	Long. berges ds BV	% ds BV	Pot fiscal par pop DGF	% ds BV		
Côteaux	1 776	9,30	7 067	15,56	11,00	22,00	6,55	267,69	18,03	12,3585	17 302 €
Portes	8 722	45,69	22 864	50,33	65,00	130,00	38,69	202,82	13,66	37,0920	51 929 €
Créon	6 834	35,80	8 863	19,51	79,00	158,00	47,02	173,53	11,69	28,5045	39 906 €
BM	286	1,50	1 335	2,94	3,70	7,40	2,20	636,79	42,88	12,3811	17 333 €
Conv-Gar	1 472	7,71	5 298	11,66	9,30	18,60	5,54	204,14	13,75	9,6639	13 530 €
TOTAUX	19 089	100,00	45 427	100,00	168,00	336,00	100,00	1 484,97	100,00	100,00	140 000 €

2.5 Contexte SMABVO

Le premier semestre 2023 a été principalement axé sur l'instruction de la DIG du Programme Pluriannuel de Gestion avec une attention majeure autour de l'aménagement des plans d'eau de Laromet et Targon.

La mise en place administrative a aussi été un enjeu majeur.

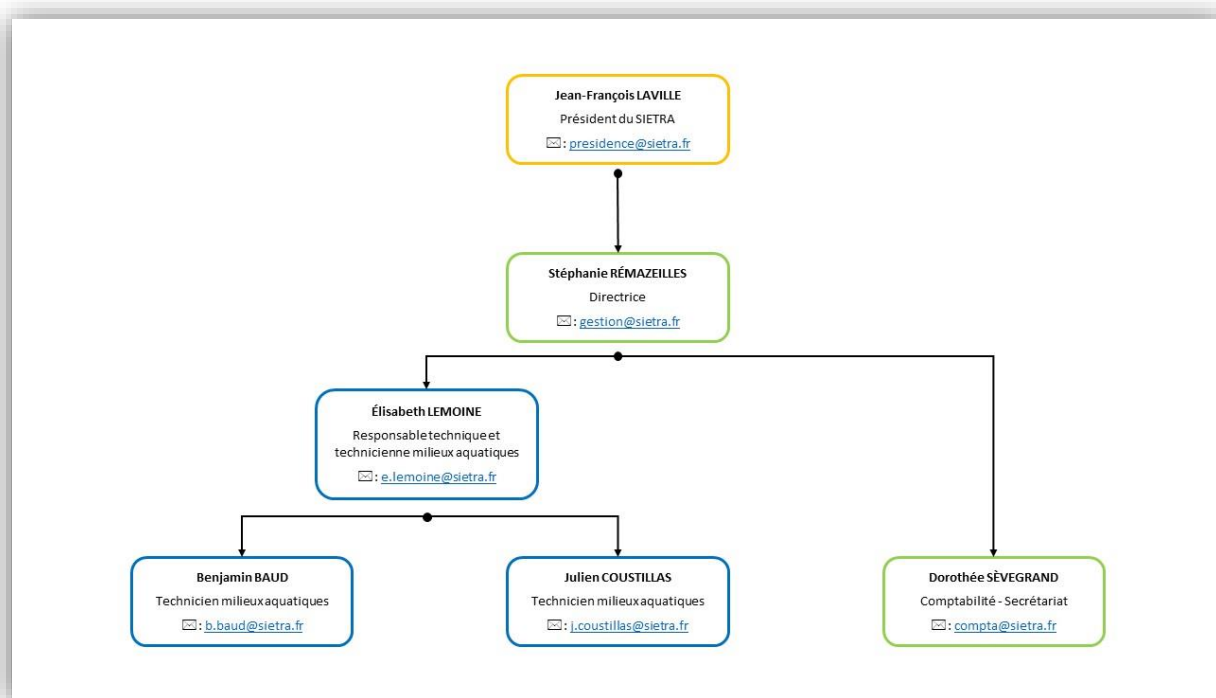
2.6 Structuration du SIETRA

Le personnel :

La composition du personnel du SIETRA, comme dit précédemment, a évolué au cours de l'année 2023. Deux agents sont partis de la structure à l'issue du premier semestre, et deux recrutements ont eu lieu pour palier à ces départs.

La mise à disposition d'un agent au SMABVO n'a pas été renouvelée pour récupérer au sein du SIETRA le mi-temps correspondant. La charge de travail au sein du SIETRA étant trop importante.

Organigramme actualisé :



L'historique :

- Récupération des archives du SIETRA stockées à la Mairie de Lignan de Bordeaux
- Tri et rangement de l'ensemble des archives du SIETRA depuis sa création

2.7 Prise de poste Benjamin Baud

Monsieur Benjamin Baud est arrivé dans la structure le 12 juin 2023. Sa prise de poste a consisté en la découverte du réseau hydrographique, des élus et acteurs du territoire et au suivi des milieux et des opérations courantes. Parallèlement, les missions principales qui lui ont été confiées sont :

- La réalisation des dossiers de porter à connaissance des communes concernant l'étude de vulnérabilité du territoire face aux risques inondation.
- Le plan de gestion des parcelles de la commune de Latresne
- Le suivi des bassins et des travaux associés

- Le suivi des travaux de la pépinière
- Volet communication du PPG (macarons crue)

2.8 Prise de poste Julien Coustillas

Monsieur Julien Coustillas est arrivé dans la structure le 21 août 2023. Sa prise de poste a consisté en la découverte du réseau hydrographique, des élus et acteurs du territoire et au suivi des milieux et des opérations courantes. Parallèlement, les missions principales qui lui ont été confiées sont :

- Volet communication du PPG (Panneaux identité, animation, journée de sensibilisation, macarons eau pluviale,...)
- Le suivi des bassins et des travaux associés
- Le suivi des travaux de la pépinière

2.9 Accueil de stagiaire

Sophia Gipoulou : BTS GPN

Mission d'actualisation du diagnostic PPG sur le bassin versant du Rouquey

Laetitia Estanouse : BTS Gemeau

Mission d'étude de restauration de la continuité écologique au droit d'un seuil en amont de la place du Rouquey

2.10 Missions 2023

2.10.1 Diagnostic/constat ponctuel

- Le Pian :
 - 2023 01 20 suivi des inondations du 19 janvier : relever des laisses de crues et rédaction d'une note technique.
 - 2023 03 03 réunions publiques Latresne sur la gestion des inondations
 - 2023 Suivi des chasses de l'ouvrage aval sur le Pian (voir paragraphe dédié)
 - 2023 06 23 : Relevé des laisses de crue suite aux événements pluvieux des 21 et 22 juin 2023. Diagnostic terrain et rédaction d'une note technique.
 - 2023 07 26 : problématique d'inondation chez un riverain. Visite diagnostic et note technique envoyée à la personne.
 - 2023 08 22 Pian au droit de la parcelle communale de la Seleyre : propositions d'aménagement. Visite diagnostic et note technique envoyée à la commune de Latresne.
 - 2023 12 Campagne de localisation des macarons de crue et d'identification des avaloirs d'eau pluviale
- La Pimpine :
 - 2023 01 20 suivi des inondations du 19 janvier : relever des laisses de crues et rédaction d'une note technique.
 - 2023 01 23 Pimpine chemin de l'estey : visite diagnostic problème d'érosion de berge et note technique envoyée en commune.
 - 2023 02 05 réalisation et envoi des cartographies zones humides et zone inondables (étude SPI SAFEGE 20216) à la commune de Sadirac.
 - 2023 02 15 Demande de situation de la Pimpine sur une parcelle : visite diagnostic et note technique envoyée Bordeaux Métropole.
 - 2023 02 27 Réunion publique sur les inondations de juin 2021 et bilan des actions menées par maîtrise d'ouvrage.

- 2023 12 Campagne de localisation des macarons de crue et d'identification des avaloirs d'eau pluviale
 - 2023 06 20 Acquisition données pluviométriques DEMETER suite aux évènements des 20 et 22 juin 2023. Station de Latresne et Sadirac.
 - 2023 06 23 : Ruisseau du Rauzé affluent RG, problématique d'entretien chez un riverain. Visite diagnostic et note technique envoyée à la personne.
 - 2023 07 12 Diagnostic terrain pour identification de travaux de restauration de berge en aval du fossé de Meydieu pour la commune de Latresne. Accompagnement des services techniques pour la réalisation de devis travaux.
 - 2023 09 06 Amont du ruisseau de Couchebouc : visite diagnostic obstacles à l'écoulement et
 - Note technique envoyée en commune.
 - 2023 09 29 Plan d'entretien des berges sous gestion communale de Latresne : rencontre équipe technique, visite diagnostic, rédaction et présentation du plan d'entretien.
 - 2023 11 16 Ruisseau de Camaniac affluent RD (Sadirac) : visite diagnostic et note technique envoyée en commune.
 - 2023 12 29 : Ruisseau de la Bouteronde affluent RD : visite diagnostic problème d'écoulement et note technique envoyée en commune.
 - 2023 Campagne de visite, d'entretien en régie et de suivi des travaux par prestation des travaux d'aménagement
- Le Rebedeche :
 - 2023 06 22 post-suivi des inondations du 19 janvier : relever des laisses de crues et rédaction d'une note technique.
 - 2023 12 Campagne de localisation des macarons de crue et d'identification des avaloirs d'eau pluviale
- La Jaugue :
 - 2023 01 20 suivi des inondations du 19 janvier : relever des laisses de crues et rédaction d'une note technique.
 - 2023 12 Campagne de localisation des macarons de crue et d'identification des avaloirs d'eau pluviale
- Le Luc :
 - 2023 01 20 suivi des inondations du 19 janvier : relever des laisses de crues et rédaction d'une note technique.
 - 2023 02 09 Le Luc au moulin de la roque, demande de conseil pour un aménagement de berge : visite diagnostic et note technique envoyée en commune.
 - 2023 12 Campagne de localisation des macarons de crue et d'identification des avaloirs d'eau pluviale
 - 2023 10 28 Animation Nettoyons la nature organisée par le SIETRA en partenariat avec la Fédération de pêche
- Le Rouquey :
 - 2023 01 20 suivi des inondations du 19 janvier : relever des laisses de crues et rédaction d'une note technique.
 - 2023 09 25 : problématique d'inondation chez une riveraine. Visite diagnostic et note technique envoyée à la personne.
 - 2023 12 Campagne de localisation des macarons de crue et d'identification des avaloirs d'eau pluviale
 - 2023 10 23 au 03 novembre : arrivée de la stagiaire Laetitia Estanouse sur le projet de restauration de la continuité écologique d'un seuil.
 - 2023 10 25 Présentation en mairie des résultats et impacts de l'étude Artélia, et présentation et articulation avec le schéma de gestion des eaux pluviales.
- Le Grand Estey :
 - 2023 01 20 suivi des inondations du 19 janvier : relever des laisses de crues et rédaction d'une note technique.
 - 2023 03 20 : Ruisseau de Lavergne affluent RG du Gaillardon. Interrogation de la DDTM sur une problématique d'ouvrage et de continuité. Visite diagnostic et note technique envoyée à la DDTM.

- Pépinière : visite terrain pour implantation future et compatibilité avec le projet de zone compensatoire pour la Bouscarles de Cetti (projet porté par Clairsienne)
 - 2023 12 Campagne de localisation des macarons de crue et d'identification des avaloirs d'eau pluviale
 - 2023 11 22 Balade naturaliste organisée par le SIETRA en partenariat avec la Fédération de pêche
 - 2023 10 27 signature de la convention d'occupation d'un terrain communal pour l'implantation de la pépinière.
- L'Artolie :
 - 2023 01 20 suivi des inondations du 19 janvier : relever des laisses de crues et rédaction d'une note technique.
 - 2023 11 06 Problématique de la grille du bassin de rétention de l'Artolie. Note technique
 - 2023 12 Campagne de localisation des macarons de crue et d'identification des avaloirs d'eau pluviale
 - 2023 Campagne de visite, d'entretien en régie et de suivi des travaux par prestation des travaux d'aménagement
- Le Nau :
 - 2023 01 20 suivi des inondations du 19 janvier : relever des laisses de crues et rédaction d'une note technique.
 - 2023 12 Campagne de localisation des macarons de crue et d'identification des avaloirs d'eau pluviale

2.10.2 Urbanisme et planification

- Pas de nouvelle réunion PLU ou sollicitation en 2023

2.10.3 Avis EDS (droit des sols)

- **Camblanes et Meynac** : 2023 05 26 Avis sur une demande de permis de construire
- **Camblanes et Meynac** : 2023 10 27 Avis sur une demande de déclaration préalable
- **Camblanes et Meynac** : 2023 07 10 Avis sur les risques liés à une parcelle
- **Camblanes et Meynac** : 2023 03 10 Avis sur une demande de permis de construire
- **Haux** : 2023 06 06 Avis sur une demande de busage de fossé

2.10.4 Suivi plan paysage

Le plan paysage, porté et animé par la communauté de communes des Portes de l'Entre Deux Mers (PE2M), a été suivi et partagé par le SIETRA. Des différentes thématiques pouvant en émerger, la CDC a validé la construction de son programme d'action sur la thématique « Eau ». Dans le cadre d'une concertation étroite avec les différentes communes, il a été retenu 17 actions pilotes à différents endroits stratégiques en termes d'urbanisme et ciblant les problématiques et enjeux le long du parcours de l'eau dans un bassin versant.

- Site de la place du Rouquey à Tabanac :
 - Dossier APS :
 - Réunion de concertation
 - 2023 06 29 Note technique pour alimenter le dossier de subvention déposé avec l'avant-projet.
- Site du Lavoir de Garistoy à Camblanes et Meynac :
 - Accompagnement d'un projet tutoré sur le sujet dans le cadre d'un partenariat avec l'ISNAB de Villenave d'Ornon.
- Latresne plaine du Castera
 - Echange et présentation des enjeux su site avec, stagiaire en urbanisme à la commune de Latresne sur le projet Castera
 - Rencontre avec Catherine Sapin élue de la commune

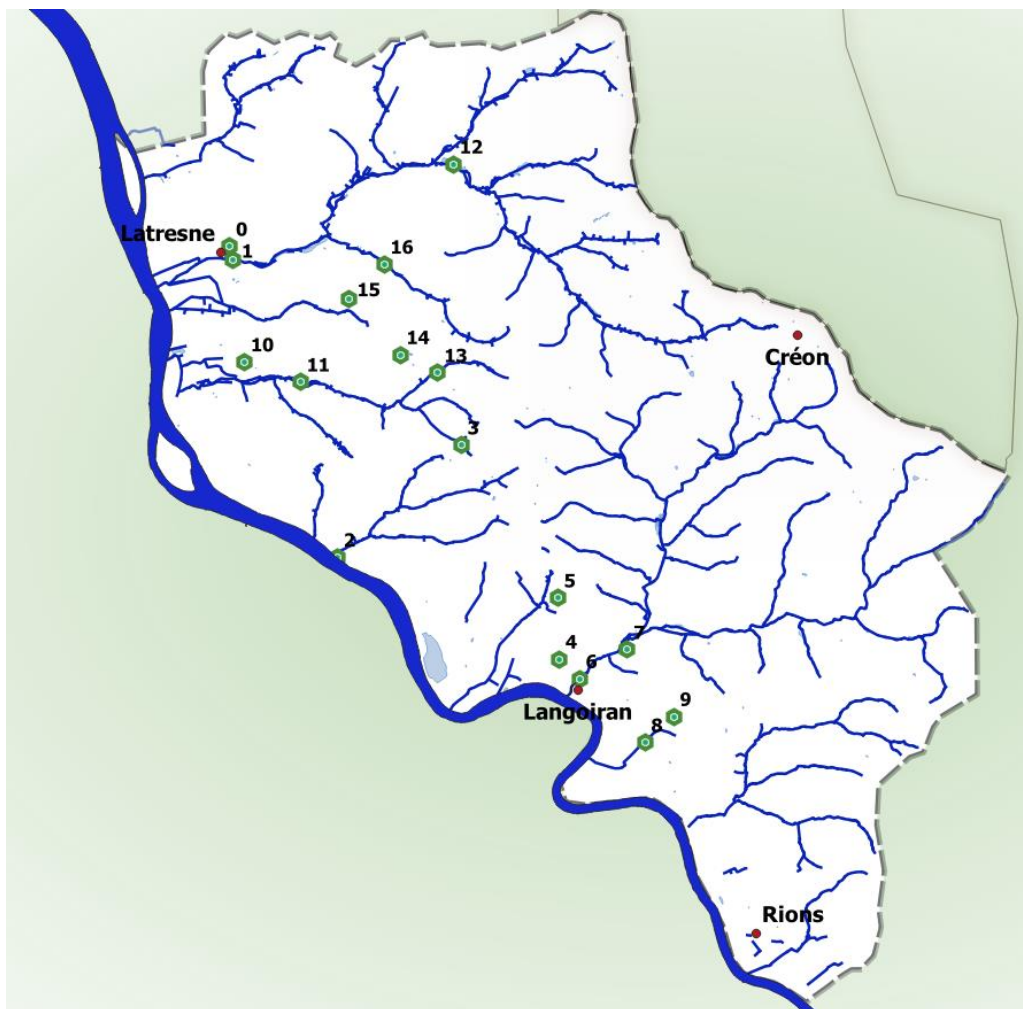


Figure 2 : Carte de localisation des sites pilotes du Plan Paysage

Numéro	DESCRIPTION
0	Terrain urbanisable sur un plateau avec un dénivelé important
1	Latresne plaine du Castéra
2	Confluence du Luc et de la Garonne (accès à la Garonne, activités loisirs, gestion du risque)
3	Lisière des lotissements les charmilles (la carte ortho n'est pas à jour) - plusieurs bassins de rétention en enfilade - site de départ de la réflexion sur les schémas directeur du pluviale
4	Fil de l'eau dans un chemin de Randonnée
5	Création d'une noue
6	Travailler les berges du Grand Estey (notamment entre les deux ponts) + Préservation de l'espace naturel + mobilité
7	Projet d'aménagement RPA - Gestion des EP à intégrer - îlots de fraîcheurs - stationnement perméable
8	Lavoir = circuit touristique intercommunale autour des ouvrages du territoire en lien avec l'eau
9	Remise en eau du lavoir
10	Jardin Gallo-Romain
11	Lavoir de Garistoy
12	Bassin d'orage Lignan - Cénac
13	Etang de Canolle (Etang qui s'est vidé en 2013 - zone humide - ancienne zone de loisir) - A voir le contour avec les anciennes vues aériennes
14	Gestion des Bassins d'EP sur le lotissement de Dameluc
15	Aménagement d'un bassin de rétention (lieu à préciser)
16	Interface Lisière boisée - cours d'eau (le Rauzé) - lotissement

2.10.5 Accompagnement des communes sur la thématique gestion des eaux pluviales

- CDC Créonnais : échange de document et mise en relation de techniciens pour le lancement du schéma de gestion des eaux pluviales
- 2023 10 25 : Réunion avec la commune de Tabanac pour présenter les enjeux et le contenu d'un schéma de gestion des eaux pluviales.

2.10.6 Expérimentation pose d'un capteur de niveau d'eau

Gironde ressource, en partenariat avec la commune de Carignan de Bordeaux, expérimente la pose d'un capteur de niveau d'eau et les modalités d'exploitation des données pour éventuellement étendre le dispositif. Le capteur a été installé sur la vallée de la Pimpine. Les tests sont toujours en cours en 2023.

2.10.7 Instruction du Dossier de Déclaration d'Intérêt Général du Programme Pluriannuel de Gestion

L'étude pour l'élaboration du programme pluriannuel de gestion a été finalisée au cours de l'année 2022. Le dossier pour la déclaration d'intérêt général a également été finalisé. Il a fait l'objet d'un dépôt à la DDTM le 10 octobre 2022. En 2023, l'instruction s'est déroulée avec les services de l'Etat. Plusieurs demandes de compléments et corrections ont été demandées :

Sur la forme : des points erronés dans le corps du texte (logo)

Sur le contenu :

- Le tableau des actions et rubriques LEMA. Modifier la rubrique 3.3.5.0 et repreciser pour chaque action la rubrique concernée et les seuils visés.
- L'adresse du SIETRA

2.10.8 Déroulement de l'enquête publique du Dossier de Déclaration d'Intérêt Général du Programme pluriannuel de gestion

Jean Daniel Alamargot a été le Commissaire enquêteur désigné. Plusieurs échanges ont eu lieu afin d'organiser l'enquête publique.

- Présentation du projet et du territoire
- Visite terrain sur les différents bassins versants concernés
- Réalisation et pose des affichages règlementaires
- Rédaction du Mémoire en réponse du SIETRA, aux questions soulevées lors de l'enquête et synthétisées dans le rapport du commissaire enquêteur.

L'enquête publique s'est déroulée du 25 septembre 2023 au 24 octobre 2023. Les communes où des permanences ont été assurées par le commissaire enquêteur sont les suivantes :

- Lundi 25/09/2023 de 09h00 - 12h00 Mairie de Créon
- Vendredi 29/09/2023 de 14h00 - 17h00 Mairie de Bonnetan
- Jeudi 12/10/2023 de 16h00 - 19h00 Mairie de Baurech
- Samedi 21/10/2023 de 9h00 - 12h00 Mairie de Bouliac
- Mardi 24/10/2023 de 14h30 - 17h30 Mairie de Paillet

2.10.9 Projet d'arrêté préfectoral

Le projet d'arrêté préfectoral a été reçu le 14 décembre 2023. Le SIETRA a renvoyé le contradictoire le 15 décembre 2023.

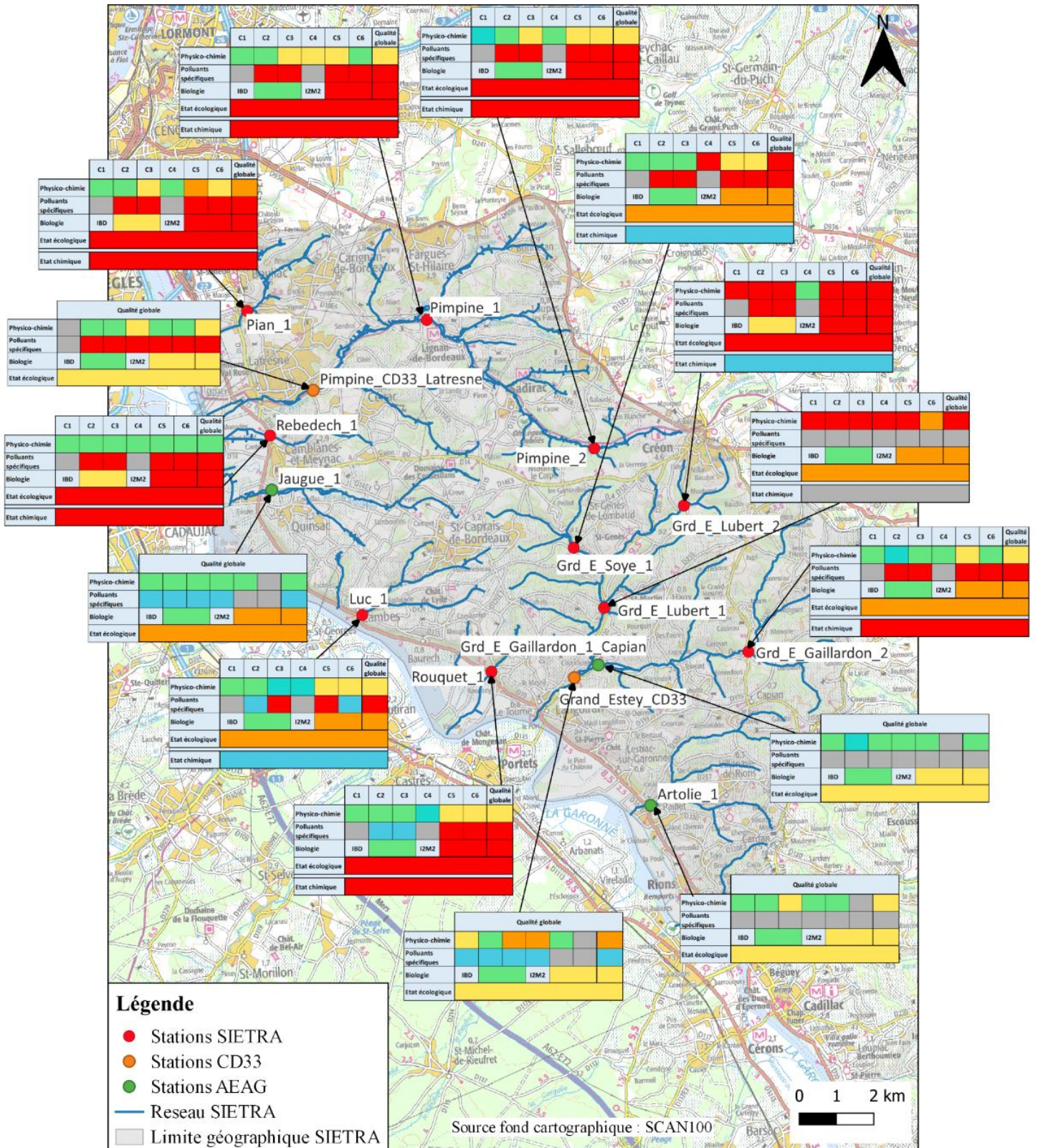
2.10.10 Présentation synthétique des actions validées du Programme Pluriannuel de Gestion du PPG

Enjeux	Objectifs opérationnels	Code	Action
Hydromorphologique	Restaurer les fonctionnalités du lit mineur	Hy01	Recharge granulométrique
		Hy02	Réalisation de banquettes ou d'épis végétaux
		Hy03	Restauration du lit dans son talweg
		Hy04	Remise à ciel ouvert du cours d'eau
	Limiter l'apport de sédiments et améliorer la qualité de l'eau	Hy05	Aménagement de point d'abreuvement
		Hy06	Mise en place de clôture
		Hy07	Mise en place de passerelle à bétail
Habitats rivières et berges	Restaurer et entretenir la ripisylve	Hrb01	Plantation de ripisylve sur les secteurs à faible régénération ou les secteurs d'érosion
		Hrb02	Favoriser la régénération spontanée
		Hrb03	Gestion équilibrée de la ripisylve (diversité âge, strates espèces)
	Limiter la propagation des espèces invasives	Hrb04	Gestion des espèces végétales indésirables aquatiques
		Hrb05	Gestion des espèces végétales indésirables de berge
		Hrb06	Concertation avec les acteurs de la gestion des espèces animales indésirables
Continuité écologique	Garantir la libre circulation des espèces piscicoles et des sédiments	Ce01	Suppression de petits seuils transversaux isolés
		Ce02	Etude réglementaire visant à déclarer l'état de ruine de l'ouvrage
		Ce03	Etude et travaux de restauration de la continuité écologique (ouvrage routier, moulin ou étang)
		Ce04	Travaux de restauration de la continuité écologique des ouvrages de franchissement (suppression, rechargement aval)
	Ce05	Remplacement d'ouvrage de franchissement	
	Intégrer les besoins de continuité dans les enjeux hydrauliques	Ce06	Participation du SIETRA à l'inventaire hydraulique des zones de Palus sur le territoire de la CDC de l'Entre deux mers
		Ce07	Elaboration d'un document de gestion des ouvrages hydrauliques
		Ce08	Mise en œuvre du plan de gestion des ouvrages
Habitats naturels et continuité latérale	Préserver les habitats naturels et les espèces protégées	Hn01	Elargir l'étude zones humides aux bassins versants des cours d'eau du SIETRA
		Hn02	Gestion des zones d'intérêt écologique/hydraulique (plan de gestion, convention, achat, contrat Natura2000,...)
		Hn03	Etude de définition des Zones Humides d'Intérêt Environnemental Particulier (ZHIEP) et des zones Stratégiques pour la Gestion de L'eau (ZSGE)
		Hn04	Réaliser des Atlas de la biodiversité communale et les préconisations de préservation et de sauvegarde
		Hn05	Réfléchir, en lien avec le CD33 et les communes, à la création de ZPENS
		Hn06	Compléter inventaire des sources travertinisantes avec le CBNSA et définir les préconisations de préservation et de restauration
		Hn07	Actions du SIETRA sur sites pilotes dans le cadre du plan paysage
	Favoriser la mobilité latérale	Hn08	Définir l'espace de bon fonctionnement des cours d'eau et les préconisations de préservation et de restauration
		Hn09	Restauration et entretien des annexes ou chenaux hydrauliques
		Hn10	Suppression des merlons de curage
Infrastructures	Pallier aux phénomènes d'érosion en secteurs sensibles	In01	Concertation pour la gestion au cas par cas des problématiques d'érosion
		In02	Aménagement de berge sur des secteurs à enjeux
		In03	Restauration naturelle de la berge (génie végétal, retalutage, plantation)
		In04	Déplacement de l'enjeu anthropique (route...)
	Prévenir les inondations	In05	Mise en place de stations de mesure de niveau d'eau
		In06	Mise en place d'un système d'alerte de crue (supervision)
		In07	Finalisation de l'étude hydraulique en cours sur les BV du SIETRA (modélisation hydraulique des crues, pistes d'action pour limiter ou diminuer la vulnérabilité du territoire)
		In08	Modélisation hydraulique de la Pimpine et l'aval des affluents pour intégrer l'évènement de référence du 17 juin 2021
	Limiter les inondations en zones urbaines & Favoriser les inondations en zones rurales	In09	Restauration des zones d'expansion des crues
		In10	Retrait de clôture en travers

Enjeux	Objectifs opérationnels	Code	Action
	Gérer les embâcles et les déchets après les crues	In11	Retrait sélectif d'embâcle gênant
		In12	Suppression/traitement des dépôts/décharges situés dans les lits mineur et majeur
	Gestion des bassins de rétention du SIETRA	In13	Entretien des quatre bassins de rétention
		In14	Mise à jour et tenue des documents relatifs à la vie des aménagements hydrauliques
		In15	Amélioration de la continuité écologique du BR de Paillet sur l'Artolie
		In16	Acquisition foncière des parcelles
		In17	Mise à jour de l'autorisation des ouvrages en tant qu'aménagement hydraulique
Gestion quantitative de l'eau	Limiter l'impact des rejets d'eau pluviales et des ruissellement agricoles sur les cours d'eau	Gq01	Animation pour l'amélioration de la gestion des eaux pluviales et de ruissellement
		Gq02	Identifications et préservation des sources et points d'eau
		Gq03	Identifier et cartographier le restant du réseau hydrographique du territoire (petit chevelu)
		Gq04	Participer au travail des CDC, d'identification et de cartographie du réseau de fossés sur le lit majeur de la Garonne couvert par le SIETRA
	Augmenter les apports et la durée des écoulements	Gq05	Concertation sur la gestion quantitative de la ressource afin de limiter l'impact des volumes prélevés
		Gq06	Animation pour l'amélioration de la gestion quantitative afin de limiter l'impact des prélèvements sur la ressource
		Gq07	Etude garantissant le débit réservé en aval des plans d'eau (mise en conformité)
		Gq08	Travaux de mise en conformité des plans d'eau
Gestion qualitative de l'eau	Réduire l'impact qualitatif des apports d'eau et augmenter la capacité d'autoépuration des bassins versants	Gq01	Animation pour l'amélioration de la gestion qualitative afin de limiter l'impact sur la qualité de l'eau
Communication	Informers et sensibiliser les riverains, les acteurs et usagers	Com01	Mise en place de supports pédagogiques et de sensibilisation
		Com02	Mise en place de repère de crues
		Com03	Réalisation d'un guide du riverain en rapport avec le plan paysage
		Com04	Réalisation et pose de panneaux pédagogiques sur des sites à enjeu et/ou de grand visibilité
		Com05	Réalisation et pose de panneaux des noms de cours d'eau sur des ouvrages de franchissements
		Com06	Mise place d'une pépinière pédagogique pour fournir au SIETRA des végétaux aquatiques et rivulaires, animée par une asso locale et mise place par le SIETRA
		Com07	Marquage de sensibilisation des avaloirs pluviaux
	Développer une communication générale sur les bassins	Com08	Définir l'identité du SIETRA dans ses supports de communication, développer/affiner une stratégie de communication
		Com09	Développement, suivi et mise à jour du site internet
		Com10	Réalisation d'animation auprès des usagers et du public
		Com11	Financement d'association environnementale locale pour l'animation auprès des usagers et du public
Connaissance et Suivi	Améliorer la connaissance générale des cours d'eau et des bassins versants	Cs01	Réalisation de suivis physico-chimiques et chimiques
		Cs02	Réalisation de suivi hydrobiologique : d'I2M2 (Indice Invertébrés Multimétrique), d'IPR (Indice Poisson en Rivière)
		Cs03	Réalisation de suivis hydromorphologiques (CarHyCE)
		Cs04	Réalisation d'inventaires faunistiques et floristiques sur les espaces à enjeu
		Cs05	Suivi des espèces animales et végétales en place et l'arrivée de nouvelles espèces
		Cs06	Suivi de l'occupation du sol
		Cs07	Suivi linéaire de cours d'eau
		Cs08	Regroupement des différents documents et suivi de l'évolution des documents urbanisme
		Cs09	Analyse croisée des enjeux et du zonage
		Cs10	Réalisation d'un levé Lidar
		Cs11	Etude hydrogéologique des pertes du Mansin et du Ricouet
		Cs12	Porter à connaissance des connaissances acquises dans les documents d'urbanismes et de planification
	Suivre et évaluer l'efficacité du programme	Cs13	Mise en œuvre des indicateurs de suivi des actions
		Cs14	Etude Bilan

Campagne 2023 :

- Réception provisoire des résultats : 26 janvier 2024
- Copil : 29 février 2024



Campagne 2024 :

Le programme est validé, les premières mesures et prélèvements réalisés

2.10.12 Elaboration de la stratégie et du programme d'action de réduction des Risques d'Inondation (ARTELIA)

Suivi de l'étude :

En vue d'une programmation de COPIL pour présenter les résultats finaux, un échange avec le prestataire sur les rendus modifiés s'est déroulé le 16 mars 2023, en présence de Lionel Lacroix du Département de la Gironde. A l'issue de cette réunion de travail, des correctifs ont été demandés en vue de finaliser l'étude.

Un deuxième COPIL de restitution des résultats s'est tenu le 10 octobre 2023. Les documents qui n'avaient pas été remis au préalable ont été transmis. L'étude a été réceptionnée et le solde des subventions demandé et reçu. Le dossier est terminé.

Préparation du porter à connaissance :

Les données et la cartographie de zones inondables restituées ont fait l'objet d'une vérification importante avec plusieurs demandes de correctifs ou précisions. Ensuite des projets mis en page et directement exploitables ont été créés pour chacune des parties de l'étude ([partie 1](#), [partie 2](#) et [partie 3](#)). L'objectif étant que chacune des communes du SIETRA puisse intégrer les données issues des modélisations dans leur base de données, prendre connaissance du risque inondation et porter à connaissance ce risque dans leur document de planification.

Il est recommandé que la crue de référence (crue historique ou crue centennale en fonction de la plus importante des deux) soit intégrée dans la plateforme de consultation géographique des communes, tel que l'outil CLIPMAP.

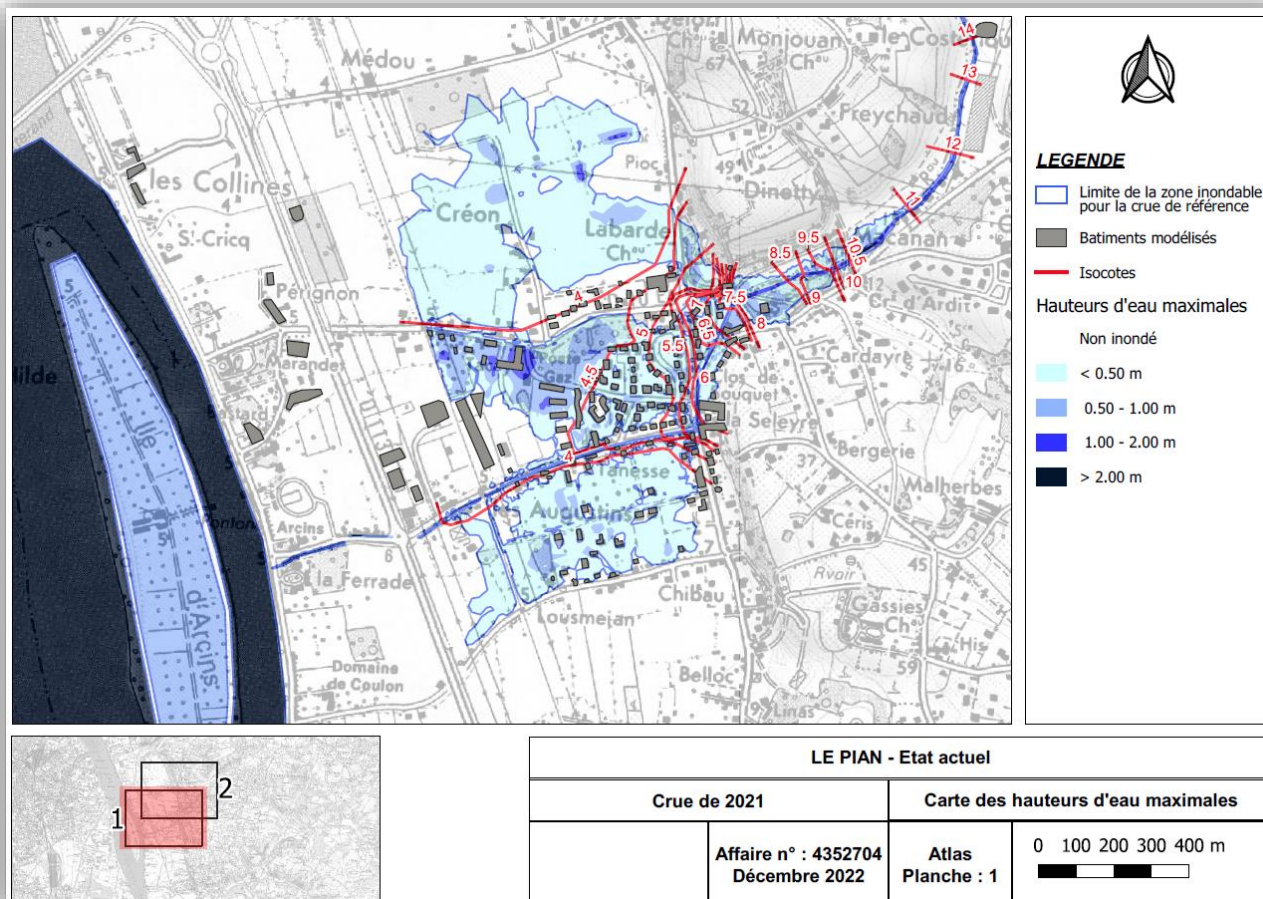


Figure 3 : Cartographie de la modélisation hydraulique de la crue de référence du Pian (juin 2021)

Le Décret n° 2007-1735 relatif à la sécurité des ouvrages hydrauliques et au comité technique permanent des barrages et des ouvrages hydrauliques et modifiant le code de l'environnement, crée toute une série de mesures concernant les ouvrages de retenue et notamment deux rubriques dans la nomenclature Loi sur L'eau :

- La rubrique 3.2.5.0 du tableau est ainsi rédigée : « 3.2.5.0. Barrage de retenue et digues de canaux : « 1o De classes A, B ou C (A) ; « 2o De classe D (D). »
- La rubrique 3.2.6.0 du tableau est ainsi rédigée : « 3.2.6.0. Dignes à l'exception de celles visées à la rubrique 3.2.5.0 : « 1o De protection contre les inondations et submersions (A) ; « 2o De rivières canalisées (D). »

Ce décret introduit également la notion d'étude de danger.

En 2015 sort le « nouveau décret digue » n°2015-526 du 12 mai 2015 (Jo du 14 mai 2015) : « Décret n° 2015-526 du 12 mai 2015 relatif aux règles applicables aux ouvrages construits ou aménagés en vue de prévenir les inondations et aux règles de sûreté des ouvrages hydrauliques. ». Il s'inscrit dans la nouvelle compétence GEMAPI et apporte toute une série de nouvelles dispositions.

Ce décret introduit notamment la notion d'**aménagement hydraulique**. C'est à ce titre que le SIETRA doit réaliser deux dossiers d'autorisation avec pour chacun une étude danger actualisée.

Bassin de rétention de l'Artolie :

L'aménagement hydraulique de l'Artolie protège le bourg de Paillet contre les inondations en écrétant les débits jusqu'aux crues vingtennales, avec un volume de stockage d'environ 20 000m³. Il est couvert par une autorisation au titre de l'article L214-3 du code de l'environnement. (Arrêté n°10-098 du 21 avril 2010)

La réglementation (décret n° 2015-526 du 12 mai 2015) concernant les aménagements hydrauliques est postérieure à la publication de l'arrêté d'autorisation du bassin de rétention de l'Artolie. Or le bassin de rétention de l'Artolie constitue un aménagement hydraulique au sens de l'article R262-18 du code de l'environnement. A ce titre, le bassin de rétention de l'Artolie est soumis à une procédure d'autorisation simplifiée conformément à l'article R562-19 du code de l'environnement.

Bassins de rétention de la Pimpine :

L'ensemble des bassins de rétention contre les inondations de la Pimpine est implanté le long du cours principal de la Pimpine pour environ 168 000m³ de stockage. Seul le bassin de Latresne dispose d'une autorisation au titre de l'article L214-3 du code de l'environnement. (Arrêté préfectoral 80 du 21 juillet 2010)

Or en application de l'Article R562-18 du code de l'environnement, l'aménagement hydraulique sur le bassin versant de la Pimpine est constitué des trois bassins de rétention contre les inondations. Après échanges avec les services de l'Etat, les bassins de Lignan et Sadirac, n'ayant pas d'arrête d'autorisation au titre de l'article L214-3 du code de l'environnement, l'aménagement hydraulique de la Pimpine est soumis au 1 de l'Article R562-19 du code de l'Environnement. Il s'agit donc d'une nouvelle autorisation.

Cette démarche implique aussi un examen préalable au cas par cas (catégorie 21 f du tableau annexe de l'article R122-2 du code l'environnement) pouvant impliquer ou non la réalisation d'une étude d'impact

Démarches du SIETRA en vue de répondre à cette obligation règlementaire :

- Elaboration du dossier de consultation des entreprises
- Echanges multiples avec la DDTM et la DREAL sur le contexte règlementaire et le contenu du dossier à constituer concernant la réglementation sur les aménagements hydrauliques.
- Lancement d'une consultation du 31 octobre au 30 novembre 2022.
- Préparation de la relance d'une consultation (absence d'offre, bureau d'étude saturés, délais trop courts)
- Lancement d'une deuxième consultation du 03 01 2023 au 13 02 2023.
- Deux réponses reçues. Le Bureau d'étude Agerin a été retenu.

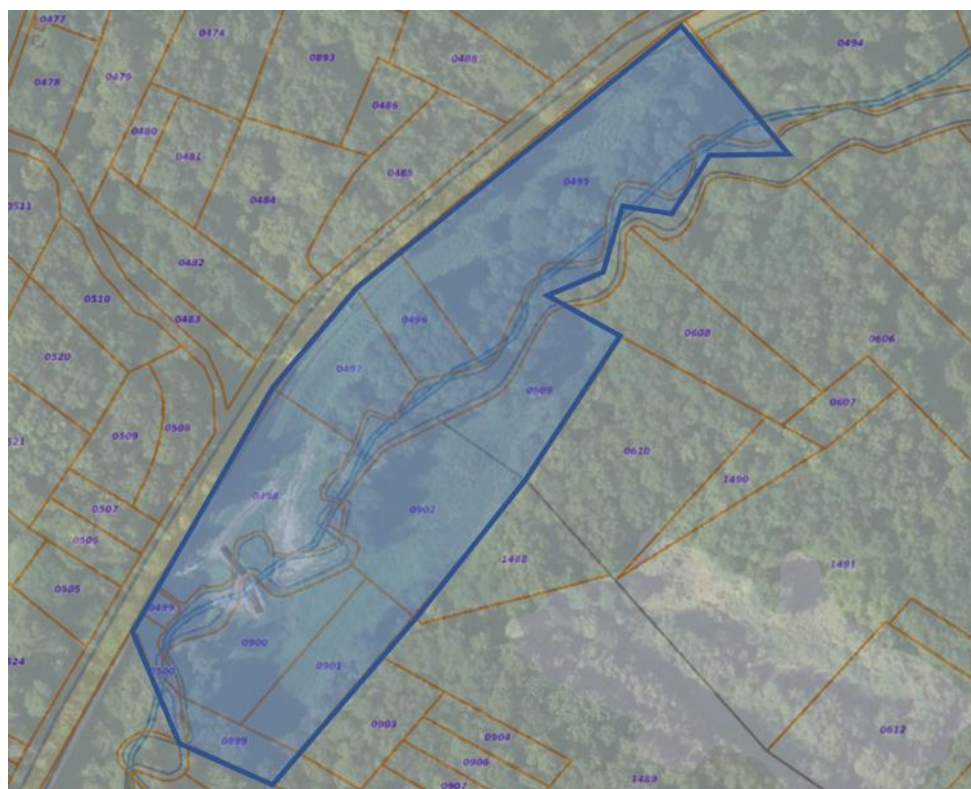
Avancées de l'étude :

- 2023 04 11 Réunion de lancement
- Réalisation de la synthèse bibliographique. Pour ce point, le SIETRA a récupéré une partie des archives papier conservées jusqu'alors à la Mairie de Lignan de Bordeaux. L'ensemble des archives existantes ont

été triées et rangées pour retrouver un maximum d'information concernant ce dossier. Cela a nécessité plusieurs journées de rangement.

- 2023 05 09 Réunion de cadrage DREAL/DDTM
- Proposition de déclassement du barrage de l'Artolie par la DDTM à engager à l'initiative du SIETRA. Après réflexion, et étant données les circonstances du surclassement du bassin de rétention de l'Artolie en Classe C, le SIETRA ne souhaite pas prendre la responsabilité du déclassement de l'ouvrage et maintient donc sa demande d'autorisation environnementale au titre de la rubrique 3.2.6.0.
- Réalisation par le bureau d'étude du Pré-projet de demande d'autorisation environnementale du bassin de l'Artolie au titre de la rubrique 3.2.6.0 déposé en préfecture le 29 juin 2023, en vue de lancer la procédure. L'étude de danger viendra compléter ce dossier. **Le dépôt du dossier complet devant être ensuite réalisé avant le 31 mars 2024.**
- Concernant le dossier de demande d'autorisation pour les bassins de rétention de la Pimpine, au titre de la rubrique 3.2.6.0., le délai final est celui du **31 mars 2024** ; le principal délai intermédiaire est celui du dépôt du dossier cas par cas, au 31 octobre 2023, qui doit comprendre l'étude de danger finalisée. Cette demande de cas par cas n'a pas été déposée car elle serait nécessaire que si des travaux notables découlaient des conclusions de l'étude de stabilité.

2.10.14 Opération d'acquisition des parcelles du bassin de rétention de l'Artolie



Démarches entreprises

Jusqu' alors, il a été nécessaire d'identifier les propriétaires des 12 parcelles concernées, ce qui a mis à jour les difficultés à retrouver ces propriétaires suite à des transmissions par héritage, des indivisions... Il a été aussi nécessaire de réaliser des estimations par le biais de Gironde ressource et de la SAFER pour fixer le prix des terrains.

Etat d'avancement fin 2023

A ce jour, les réquisitions de vente sont établies pour 8 parcelles.

Les actes seront signés en 2024, 1 parcelle est en attente de l'accord des vendeurs et 3 parcelles restent encore sans réponse de la part des propriétaires identifiés.

- Une réponse à courrier reçu d'un des propriétaires demandant l'état d'avancement
- Une réunion d'échange avec le clerc de notaire pour faire le point sur les dossiers
- Des réunions d'échange entre techniciens pour faire le relais sur les dossiers

2.10.15 Visites et suivis sur les ouvrages de rétention du SIETRA

Le SIETRA possède quatre bassins de rétention, 3 sur le bassin versant de la Pimpine et un sur le bassin de rétention de l'Artolie.

	Construction	Volume (m ³)	niveau de protection	Statut Réglementaire
Sadirac	1998	32 000	30 ans	NC
Lignan de Bordeaux	2002	84 000	30 ans	NC
Latresne	2011	52 000	30 ans	Classe C
Artolie	2011	20 000	20 ans	Classe C

Figure 4 : Caractéristiques des bassins de rétention du SIETRA

Chaque année, des travaux d'entretien (fauche, tronçonnage, débroussaillage, gestion des sédiments) sont exécutés pour maintenir leur bon état dans le temps. D'autres types de travaux, d'aménagement et de sécurisation des accès, ont été programmés en 2022 suite notamment à la VTA (visite technique approfondie) conduite après les crues de 2021. Un programme de travaux a ainsi été lancé.

Dans le cadre de ces travaux et du suivi normal, le registre des ouvrages consigne l'ensemble de ces interventions :

- Visites de reconnaissance terrain dans le cadre de la réalisation du programme d'aménagement et de sécurisation des bassins de rétention du SIETRA. Identification, suivi des travaux + métrés.
- Visites terrain prise en main du dossier
- Visites de préparation devis et consultation.
- Visites de lancement et de suivi de chantier.
- Visites et suivi des épisodes de crue

Extrait du registre des ouvrages 2023 :

Date de passage	Nom de l'observateur	SADIRAC	LIGNAN	PARDAILLAN	PAILLET
04/01/2023	Paul LEMAIRE	Retrait embâcle grille déversoir		Visite de contrôle	Retrait embâcle grille déversoir
09/01/2023	Paul LEMAIRE	Visite de contrôle		Visite de contrôle	
10/01/2023	Paul LEMAIRE		Visite de chantier SERPE		
11/01/2023	Paul LEMAIRE		Visite de chantier SERPE		
12/01/2023	Paul LEMAIRE		Visite de chantier SERPE		
16/01/2023	Paul LEMAIRE	Visite de contrôle	Visite de contrôle	Visite de contrôle	Visite de contrôle
18/01/2023	Paul LEMAIRE	Visite terrain avec l'entreprise REV pour présentation travaux d'entretien			
20/01/2023	Paul LEMAIRE	Suivi crues	Suivi crues	Suivi crues	
23/01/2023	Paul LEMAIRE	Retrait arbre tombé dans le bassin			
01/02/2023	Paul LEMAIRE				Visite de chantier SERPE
02/02/2023	Paul LEMAIRE	Visite de chantier SERPE			
03/02/2023	Paul LEMAIRE		Visite de chantier SERPE		









Date de passage	Nom de l'observateur	SADIRAC	LIGNAN	PARDAILLAN	PAILLET
10/02/2023	Paul LEMAIRE			Visite de chantier SERPE	
01/03/2023	Paul LEMAIRE			Retrait clôtures le long de la piste cyclable (Piquet)	
03/03/2023	Paul LEMAIRE			Retrait clôtures le long de la piste cyclable (Piquet)	
08/03/2023	Paul LEMAIRE			Marquage des trous d'infiltration sur le déversoir aval	
23/03/2023	Paul LEMAIRE			Retrait clôtures le long de la piste cyclable (Piquet)	
29/03/2023	Paul LEMAIRE				Retrait embâcle grille déversoir
04/04/2023	Paul LEMAIRE / Ghislain PONCIN / Elisabeth LEMOINE			Retrait clôtures le long de la piste cyclable (Piquet)	
05/04/2023	Paul LEMAIRE / Elisabeth LEMOINE			Retrait clôtures le long de la piste cyclable (Piquet) + Retrait embâcle grille déversoir	
07/04/2023	Paul LEMAIRE		Retrait embâcle déversoir		
10/04/2023	Paul LEMAIRE / Ghislain PONCIN	Présentation des ouvrages BE Agerin	Présentation des ouvrages BE Agerin	Présentation des ouvrages BE Agerin	
11/04/2023	Paul LEMAIRE	Suivi chantier REV Sadirac retrait d'arbres tombés dans le bassin			
18/04/2023	Paul LEMAIRE / Ghislain PONCIN			Visite contrôle amont du bassin (arbres tombés)	
11/07/2023	Benjamin BAUD			Début de travaux serpe	
12/07/2023	Benjamin BAUD			Suivi de travaux serpe	
13/07/2023	Benjamin BAUD		Suivi de travaux serpe	Suivi de travaux serpe	
20/06/2023	Elisabeth LEMOINE	Suivi orage	Suivi orage	Suivi orage	
10/07/2023	Elisabeth LEMOINE Benjamin BAUD	Suivi travaux serpe reprise parements	Suivi travaux serpe reprise parements	Suivi travaux serpe reprise parements	
10/07/2023	Benjamin BAUD				Suivi travaux serpe reprise parements
12/07/2023	Benjamin BAUD		Suivi travaux serpe Test clef cadenas portail de droite		Suivi travaux serpe dépôt clef barrière Sadirac
13/07/2023	Benjamin BAUD	Suivi travaux serpe Photos états travaux	Suivi travaux serpe Photos états travaux	Suivi travaux serpe Photos états travaux	Suivi travaux serpe Photos états travaux
25/07/2023	Benjamin BAUD	Terrain pour devis fauchage	Terrain pour devis fauchage	Terrain pour devis fauchage et maçon	Terrain pour devis fauchage et curage
01/08/2023	Benjamin BAUD	Présentation BR à Access Elagage pour explications travaux fauchage	Etat avancement fauche CANTILLAC Fermeture avec cadenas portail de droite		Présentation BR à EdgardTP pour explications travaux curage Artolie Présentation BR à Access Elagage pour explications travaux fauchage
04/08/2023	Benjamin BAUD				Mesures linéaire zone retrait sédimentaire et zone de dépôt









Date de passage	Nom de l'observateur	SADIRAC	LIGNAN	PARDAILLAN	PAILLET
17/08/2023	Elisabeth LEMOINE/ Benjamin BAUD			Nettoyage/Désherbage déversoir aval	
18/08/2023	Benjamin BAUD			Nettoyage/Désherbage déversoir aval	
21/08/2023	Julien COUSTILLAS/ Benjamin BAUD	Visite BR avec explications des travaux fauchage et entretien déversoirs	Visite BR avec explications des travaux fauchage et entretien déversoirs	Visite BR avec explications des travaux fauchage et entretien déversoirs	Visite BR avec explications des travaux fauchage, curage et entretien déversoirs
22/08/2023	Julien COUSTILLAS/ Benjamin BAUD				RDV Fiorotto pour devis chantier curage Artolie + retalutage berge rive droite en pente douce
23/08/2023	Julien COUSTILLAS/ Benjamin BAUD			Nettoyage/Désherbage déversoir aval	
24/08/2023	Elisabeth LEMOINE/ Julien COUSTILLAS/ Benjamin BAUD			Nettoyage/Désherbage déversoir aval	
25/08/2023	Elisabeth LEMOINE/ Julien COUSTILLAS/ Benjamin BAUD			Nettoyage/Désherbage déversoir aval Visite chantier maçonnerie BLANCHARD	
28/08/2023	Elisabeth LEMOINE/ Benjamin BAUD/ Julien COUSTILLAS			Sondage pour évaluer la profondeur des fissures	
29/08/2023	Elisabeth LEMOINE/ Benjamin BAUD/ Julien COUSTILLAS			Nettoyage/Désherbage déversoir aval	
30/08/2023	Elisabeth LEMOINE/ Benjamin BAUD/ Julien COUSTILLAS			Nettoyage/Désherbage déversoir aval Marquage trous	
31/08/2023	Benjamin BAUD/ Julien COUSTILLAS			Marquage trous Pardaillan et RDV Mr Blanchard	
01/09/2023	Benjamin BAUD	Suivi chantier fauchage Couty	Suivi chantier fauchage Couty		Suivi chantier fauchage Couty
04/09/2023	Benjamin BAUD		Suivi chantier fauchage Couty		
05/09/2023	Benjamin BAUD			Suivi chantier fauchage Couty	
05/09/2023	Elisabeth LEMOINE/ Julien COUSTILLAS			Entretien, tronçonneuse et débroussaillage BR Pardaillan	
06/09/2023	Benjamin BAUD			Souffleur déversoir post fauchage Couty	
08/09/2023	Benjamin BAUD			RDV NGE devis maçonnerie	Suivi chantier curage et retalutage rive droite Fiorotto
14/09/2023	Julien Coustillas			RDV devis maçonnerie construction Entre 2 Mers	
25/09/2023	Juliens COUSTILLAS Benjamin BAUD	Mise en place de deux panneaux de signalisation		Pose du piège photo (arbre à côté de la grille, côté déversoir aval)	
25/09/2023	Elisabeth Lemoine	Laisse de crue 2021 avec BE Agerin	Laisse de crue 2021 avec BE Agerin		
02/10/2023	Julien COUSTILLAS Benjamin BAUD			Retrait du piège photo	
05/10/2023	Julien COUSTILLAS Benjamin BAUD		Entretien pruneliers et boutures		
16/10/2023	Julien Coustillas			Début travaux maçonnerie	
19 et 20/10/2023	Julien Coustillas			Fin travaux maçonnerie	

Date de passage	Nom de l'observateur	SADIRAC	LIGNAN	PARDAILLAN	PAILLET
25/10/2023	Julien Coustillas			Reconnaissance aulne déraciné et pose piège photo	
02/11/2023	Julien Coustillas	Suivi Bassin intempéries (panneau forcé mais pas arraché)	Suivi Bassin intempéries	Suivi Bassin intempéries et retrait piège photos	Suivi Bassin intempéries (panneau sécurisé arraché)
03/11/2023	Julien Coustillas			Suivi bassin de rétention	Débouchage grille de Paillet bassin rempli et veille toute la journée et le we par les agents communaux
06/11/2023	Julien Coustillas	Suivi bassins intempéries	Suivi bassins intempéries	Suivi bassins intempéries	Suivi bassins intempéries (par commune)
08/11/2023	Julien COUSTILLAS Benjamin BAUD	Retrait d'embâcles	Retrait d'embâcles		Retrait d'embâcles
09/11/2023	Julien COUSTILLAS Benjamin BAUD				Retrait d'embâcles
14/11/2023	Julien COUSTILLAS Benjamin BAUD	Nettoyage déversoir			
16/11/2023	Julien COUSTILLAS Benjamin BAUD Elisabeth LEMOINE	Retrait embâcles créant Seuil dans le BR et bras secondaire et bilan nettoyage déversoir			
17/11/2023	Julien COUSTILLAS	Visite BR avec REV pour abaissement barrière			
23/11/2023	Elisabeth LEMOINE	Ouverture barrière pour prestataire géotechnique	Ouverture barrière pour prestataire géotechnique		
27/11/2023	Benjamin BAUD	Chantier REV abaissement barrière Suivi présence embâcles sur ouvrage			
29/11/2023	Elisabeth LEMOINE Benjamin BAUD	Suivi chantier géotechnique Technosol	Suivi chantier géotechnique Technosol	Suivi chantier géotechnique Technosol	Suivi chantier géotechnique Technosol
30/11/2023	Julien COUSTILLAS Benjamin BAUD	Suivi intempéries	Suivi intempéries	Suivi intempéries (de nombreux arbres à retirer cet été et gros chêne tombé au niveau du déversoire amont sur la digue nécessitant certainement une sous-traitance)	Suivi intempéries (et relevé du problème d'évacuation des eaux en aval de la fosse de dissipation au niveau du seuil l'eau passe dans la berge plutôt que sur le seuil : risque d'effondrement à terme incision à programmer)
01/12/2023	Julien COUSTILLAS Benjamin BAUD				Débouchage grille et installation chaîne pour faciliter nos interventions
04/12/2023	Julien COUSTILLAS Benjamin BAUD				Débouchage grille et ouverture avec chaîne pour évaluer si le flux sédimentaire est meilleur et que la grille ne se bouche pas à chaque montée de l'eau (prises mesures pour chiffrage nouvelle grille : budget 2024)

Date de passage	Nom de l'observateur	SADIRAC	LIGNAN	PARDAILLAN	PAILLET
05/12/2023	Julien COUSTILLAS Benjamin BAUD	Retrait embâcles + bois mis de côté	Retrait embâcles	Mesures grille ouvragée pour création grille Paillet	
06/12/2023	Julien COUSTILLAS Benjamin BAUD				
07/12/2023	Julien COUSTILLAS Benjamin BAUD				Suivi chasse avec grille ouverte Retrait bois Grille laissée ouverte (test face à la pluie annoncée en soirée)
08/12/2023	Julien COUSTILLAS Benjamin BAUD				Grille laissée ouverte : flux sédimentaire nettement amélioré et pas de bouchon
11/12/2023	Julien COUSTILLAS Benjamin BAUD	Suivi bassin intempéries	Suivi bassin intempéries	Suivi bassin intempéries	Suivi bassin intempéries (pas de bouchon bon fonctionnement grille ouverte)
22/11/2023	Romain Cumont (Technosol)	Marquage carottage et pénétromètre dynamique	Marquage carottage et pénétromètre dynamique	Marquage carottage et pénétromètre dynamique	Marquage carottage et pénétromètre dynamique
23/11/2023	Forensol	Carottage et pénétromètre dynamique	Carottage et pénétromètre dynamique	Carottage et pénétromètre dynamique	Carottage et pénétromètre dynamique
13/12/2023	Julien Coustillas	Suivi bassin intempéries (quelques embâcles à retirer dans la porte)	Suivi bassin intempéries (passage d'eau relevé entre fossé Chemin de Peybotte et fosse de dissipation. Passage important car accumulation de sable à l'aval et inondation chronique de la route/pourrait dater des crues de 2021) (quelques embâcles à retirer dans la porte)	Suivi bassin intempéries	Suivi bassin intempéries (validation de l'ouverture de la grille qui nous permet de ne pas intervenir systématiquement, bon flux sédimentaire a priori)
19/12/2023	Julien COUSTILLAS/ Benjamin BAUD				RDV Edgar TP chiffrage incision seuil pour budgétisation 2024 (car grille ouverte, les sédiments s'accumulent dans la fosse de dissipation maintenant)
20/12/2023	Romain Cumont (Technosol)	Vérification des sites et reprise du rebouchage des différents sondages, avec notamment mise en place d'un coulis mis en place de façon gravitaire et un rebouchage en tête avec pastille de béton + argile en tête sur les parties non enrochées nettoyage au maximum les différentes traces de chenilles laissées par les engins de forage.	Vérification des sites et reprise du rebouchage des différents sondages, avec notamment mise en place d'un coulis mis en place de façon gravitaire et un rebouchage en tête avec pastille de béton + argile en tête sur les parties non enrochées nettoyage au maximum les différentes traces de chenilles laissées par les engins de forage.	Vérification des sites et reprise du rebouchage des différents sondages, avec notamment mise en place d'un coulis mis en place de façon gravitaire et un rebouchage en tête avec pastille de béton + argile en tête sur les parties non enrochées nettoyage au maximum les différentes traces de chenilles laissées par les engins de forage.	Vérification des sites et reprise du rebouchage des différents sondages, avec notamment mise en place d'un coulis mis en place de façon gravitaire et un rebouchage en tête avec pastille de béton + argile en tête sur les parties non enrochées nettoyage au maximum les différentes traces de chenilles laissées par les engins de forage.

2.10.16 Suivi des intempéries retours en image





<p>Pimpine Lignan 2023 01 16</p>		
<p>Pimpine Par-dailan 2023 01 16</p>		
<p>Pimpine Lignan 2023 11 02</p>		
<p>Pimpine Par-dailan 2023 11 06</p>		

<p>Pimpine Sadirac 2023 11 30</p>		
<p>Pimpine Lignan 2023 11 30</p>		
<p>Pimpine Pardailan 2023 11 30</p>		
<p>Pimpine Bassin Sadirac 2023 12 11</p>		

<p>Pimpine Bassin Lignan 2023 12 11</p>		
<p>Pimpine Chemin de Peybotte 2023 12 11</p>		

2.10.17 Programmation de travaux d'entretien courant des ouvrages de Rétention du SIETRA

Retour sur les travaux réalisés en 2023 :

<p align="center">Travaux réalisés : (date)</p>		
<p>Suivi prestation de tronçonnage sur les bassins de rétention de Sadirac 2023 02 01</p>		
<p>Entretien en régie du bassin de rétention de Sadirac (tronçonnage, débroussaillage) 2023 02 01</p>		

<p>Entretien en régie du bassin de ré- tention de Par- daillan (tronçon- nage, débroussail- lage) 2023 05 12</p>		
<p>Fauche du bassin de rétention de Sadirac 2023 09 01</p>		
<p>Fauche du bassin de rétention de Lignan 2023 09 04</p>		
<p>Fauche du bassin de rétention de Pardaillan 2023 09 05</p>		
<p>Fauche du bassin de rétention de Paillet 2023 09 01</p>		

<p>Nettoyage grille du bassin de rétention de l'Arto-lie</p> <p>Plusieurs fois dans le courant 2023</p> <p>2023 04 01</p> <p>2023 03 29</p> <p>2023 12 07</p>		
<p>Retrait des sédiments du bassin de rétention de l'Arto-lie</p> <p>20230908</p>		
<p>Construction en régie de l'enclos de la pépinière à Saint Genès de Lombaud</p> <p>Du 20 au 24 novembre 2023</p>		

2.10.18 Programmation de travaux d'aménagement et de sécurisation des ouvrages de Rétention du SIETRA

Faisant suite aux événements pluvieux de 2021, il a été nécessaire de faire inspecter les différents ouvrages de rétention du SIETRA par un bureau d'étude agréé. Cette visite a confirmé le bon fonctionnement des ouvrages pendant la crue mais a mis quelques points de travaux à engager pour la bonne vie de l'ouvrage (Le nettoyage des parements de déversoir, le rebouchage d'un terrier sur une digue latérale). Parallèlement, une réflexion globale a été engagée sur l'aménagement et la sécurisation des ouvrages. S'en est suivie la préparation d'un programme de travaux. Ce programme de travaux a été lancé en 2022. Il a également fait l'objet d'une demande de subvention auprès du Département de la Gironde.

En 2023, une grande partie des opérations programmées a été réalisée. Il reste toutefois la finalisation de la restauration des parements béton à mener sur les ouvrages de Sadirac, Lignan de Bordeaux et Paillet.

Retour sur les travaux réalisés en 2023 :

	Travaux réalisés : (date)	
<p>Pose des panneaux de signalisation sur les 4 bassins de rétention 2023 04 18</p>		
<p>Suivi du retrait mécanique des ligneux sur la digue nord du bassin de rétention de Lignan 2023 01 12</p>		
<p>Suivi des Plantations de haie sur les bassins de rétention 2023 05 11 et 10</p>		
<p>Retrait des clôtures sur les bassins de rétention 2023 03 08 et 2023 06 15</p>		

Pose de la barrière de mise en défend de la digue de Sadirac

2023 06 13



Restauration de la digue de Sadirac altérée par le cheminement velo

2023 06 13



Suivi de l'entretien mécanique des parements de Sadirac 2023 07 13






Suivi de l'entretien mécanique des parements de Lignan 2023 07 13

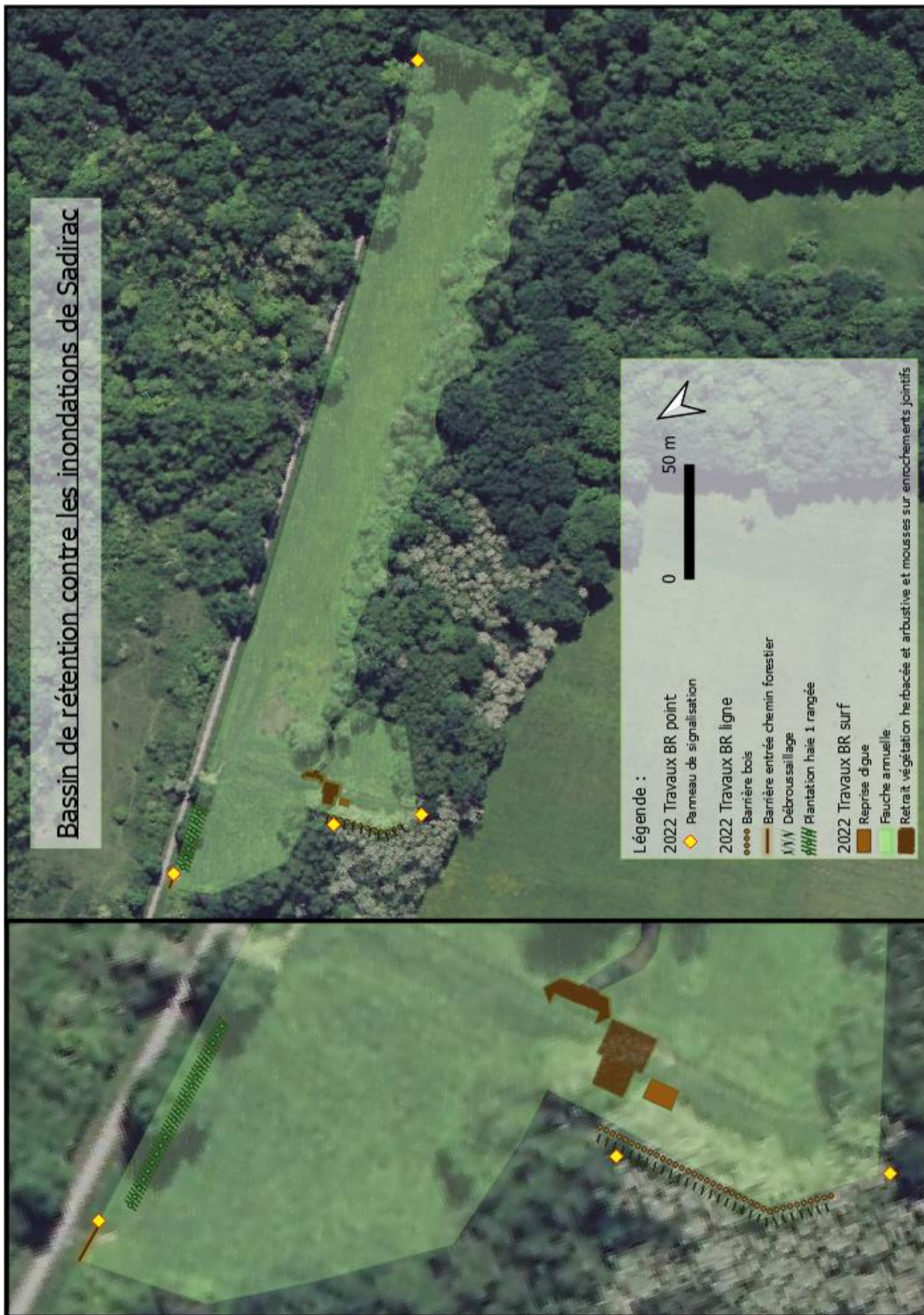


Nettoyage manuel des parements de Pardaillan

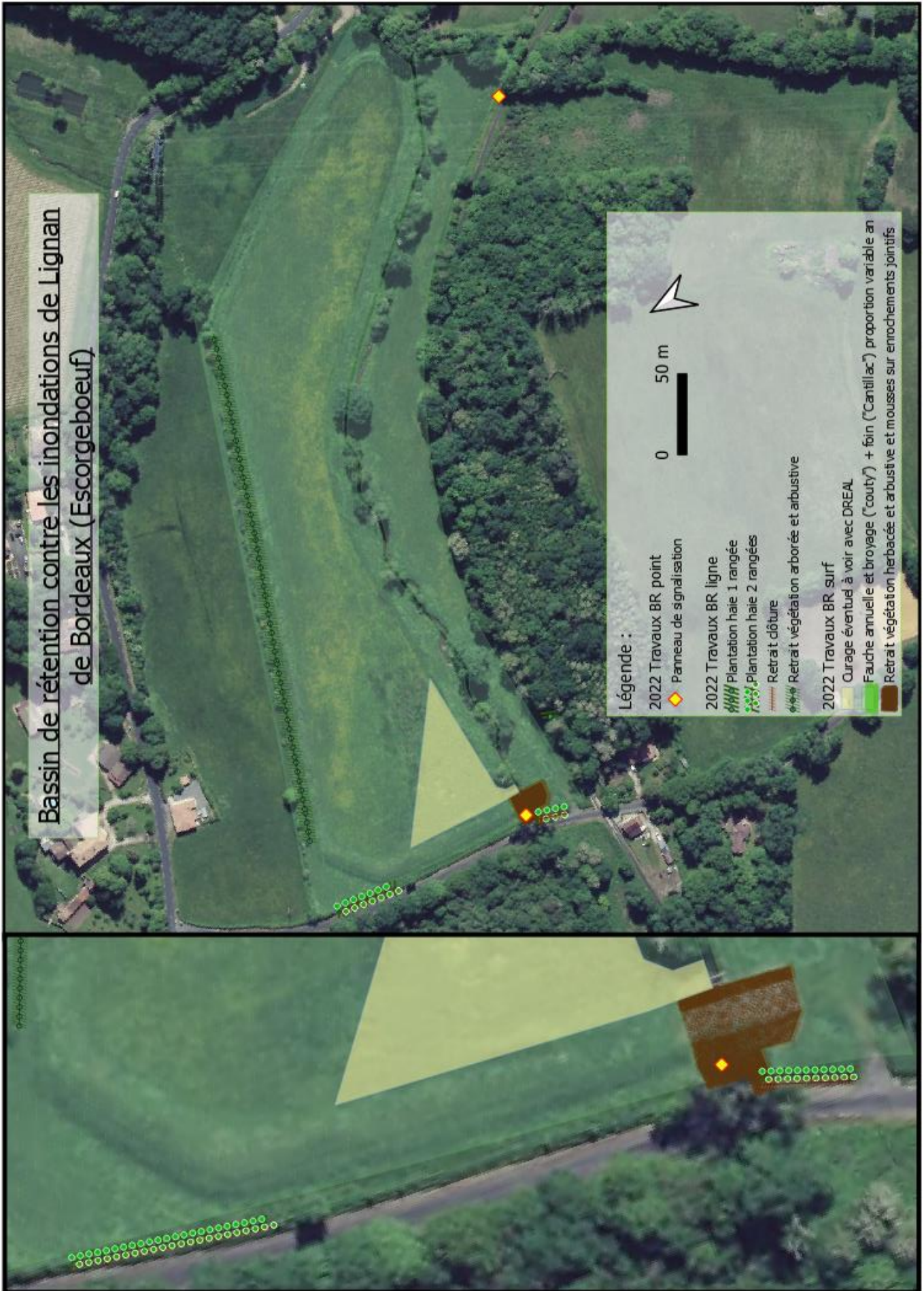


<p>Nettoyage des parements de Sadirac 15 11 2023</p>		
<p>Suivi de la pose de la barrière à l'entrée du bassin de rétention de Paillet</p>		
<p>Marquage des trous d'infiltration du bassin de Pardailan 2023 08 21</p>		
<p>Suivi des travaux de maçonnerie sur le déversoir aval du bassin de rétention de Pardailan</p>		

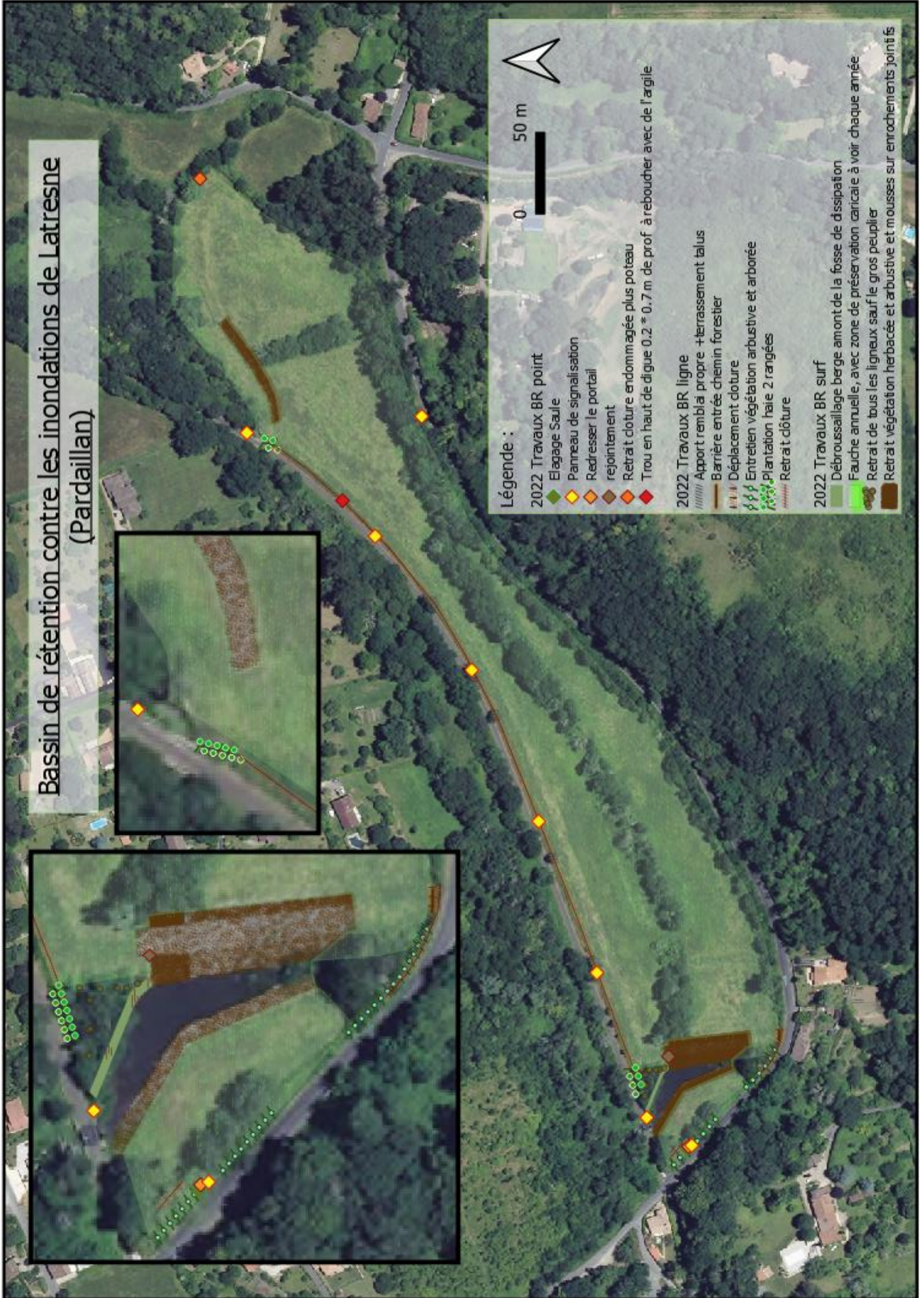
Cartes de programmation des travaux par bassin de rétention :



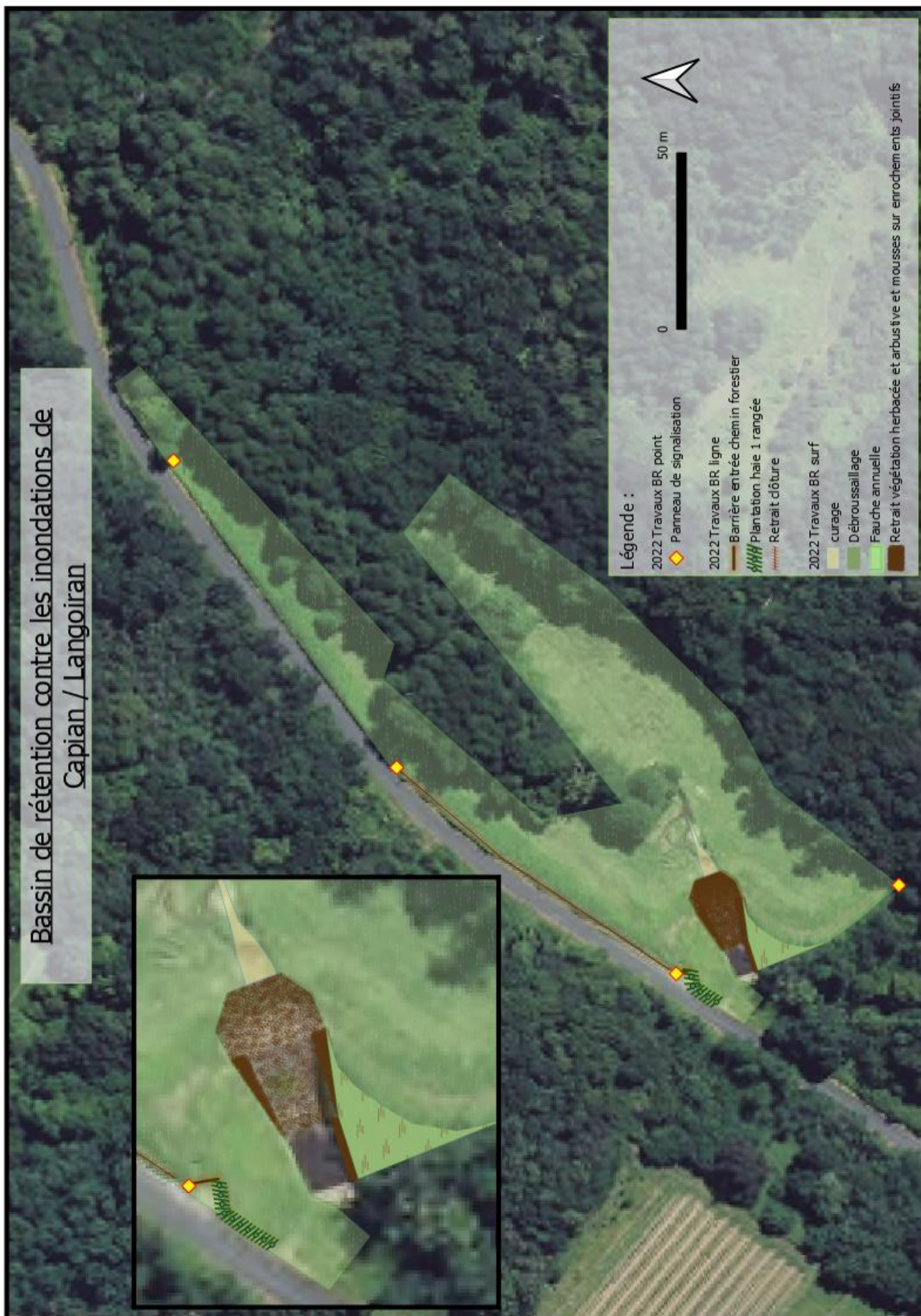
Bassin de rétention contre les inondations de Lignan de Bordeaux (Escorgeboeuf)



Bassin de rétention contre les inondations de Latresne (Pardailan)



Bassin de rétention contre les inondations de Capian / Langoiran



2.10.19 Entretien de l'ouvrage à la Garonne du Pian

En plus des quatre bassins de rétention, le SIETRA est également propriétaire de l'ouvrage en Garonne du Pian. Dans ce cadre, des opérations d'entretien et de restauration ont été menées en 2023.

- Réalisation de chasse pour limiter le dépôt de vase en amont (29 chasses en 2023).
- Partenariat avec la commune de Latresne pour coordonner les manœuvres et désenvaser les autres ponts
- Suivi des pics de marée pour étudier le décalage au port de Bordeaux (données marée info)
- Graissage de la crémaillère
- Réparation du support de crémaillère



Avant les chasses 12 08 2022



28 02 2023 (6 chasses réalisées)

2.10.20 Travaux en partenariat avec les communes du SIETRA

Pour sensibiliser les équipes communales à la bonne gestion des milieux aquatiques, notamment sur les parcelles dont elles ont la gestion, mais aussi pour développer un partenariat humain et matériel sur les différentes thématiques, le SIETRA propose de conduire des chantiers en équipe. Cette année, le SIETRA a ainsi pu se coordonner avec les communes de Latresne, Tabanac et Le Tourne.

Travaux de restauration d'une berge sur la commune de Tabanac avec l'équipe technique municipale.



Travaux de bouturage d'une berge et de gestion de la renouée du Japon sur la commune de Latresne avec l'équipe technique municipale.



Travaux de retrait d'encombres sur la commune du Tourne avec l'équipe technique municipale et l'équipe municipale de Tabanac en renfort.



2.10.21 Signature d'une charte Natura 2000 sur les parcelles des bassins de rétention de la Pimpine

Le dossier de charte Natura 2000 a été signé et déposé en novembre 2022. Pour l'attestation de la charte et la demande d'exonération de la taxe sur le parcellaire non bâti (TBNF), les services de l'Etat ont sollicité auprès du SIETRA, une matrice cadastrale des parcelles.

Celles-ci, envoyées le 29 août 2023, ont permis de recevoir l'attestation le 12 décembre 2023.

2.10.22 Projet tutoré avec les BTS GEMEAU de l'ISNAB :

Comme depuis plusieurs années, le SIETRA est associé à l'ISNAB de Villenave d'Ornon pour la participation à un projet tutoré de la filière BTS GEMEAU. Il s'agit de mettre les étudiants, répartis par groupe de 3, en position de bureau d'étude répondant à une commande du maître d'ouvrage, le SIETRA.

Habituellement les sujets abordés concernent des thématiques ciblées. Cette année, le sujet proposé concernait la restauration hydromorphologique de la Jaugue au droit du Lavoir de Garistoy. Il s'agit entre autres d'un site pilote du Plan paysage et d'un point d'aménagement prévu dans le Programme Pluriannuel de Gestion du SIETRA.

La problématique vient de la modification historique et récente du réseau hydrographique pour satisfaire des usages. Autrefois hydraulique (moulin) et agricole (remembrement) les usages déterminants actuels relèvent du maintien d'un chemin communal et de l'usage du cours d'eau par les propriétaires riverains. La conformation

actuelle du site génère un désordre du transport sédimentaire et une désaffectation des usages anciens et ceux projetés par la commune. L'objet de l'étude est de considérer, des différents enjeux, contraintes et objectif afin de proposer des solutions hiérarchisées en termes de cout bénéfice au maitre(s) d'ouvrage(s).

La mission présentée aux étudiants consistait à réaliser un état des lieux, diagnostique et propositions pour limiter ces départs, transferts et dépôts et ainsi ne plus faire appel au curage. Cette mission a donc imposé aux étudiants une analyse globale du fonctionnement du bassin versant et une répartition des tâches entre eux pour arriver à couvrir toutes les thématiques impliquées.

Cette année 4 groupes de 3 étudiants ont participé à l'exercice.

Le projet se déroule comme suit :

- Septembre ; présentation par le SIETRA du cahier des charges de la mission,
- Octobre ; rendu et présentation par les bureaux d'études de leur dossier d'offre et journée de terrain pour recueillir l'ensemble des données nécessaires au projet (état des lieux, topographie, rencontres avec les acteurs...),
- Novembre ; rendu et présentation des dossiers d'avants projets,
- Décembre ; rendu et présentation des dossiers projets et notation finale.

La participation à ce projet mobilise donc 4 demi-journées de présence avec les étudiants et le temps nécessaire à la rédaction du CCP et à la lecture et évaluation des dossiers des étudiants.

En synthèse, les propositions des étudiants GEMEAU se sont structurées sur 3 axes :

- Propositions de gestion à l'échelle du secteur considéré
- Propositions de gestion à l'échelle de l'ensemble du linéaire amont au secteur considéré
- Propositions de gestion à l'échelle du bassin versant.

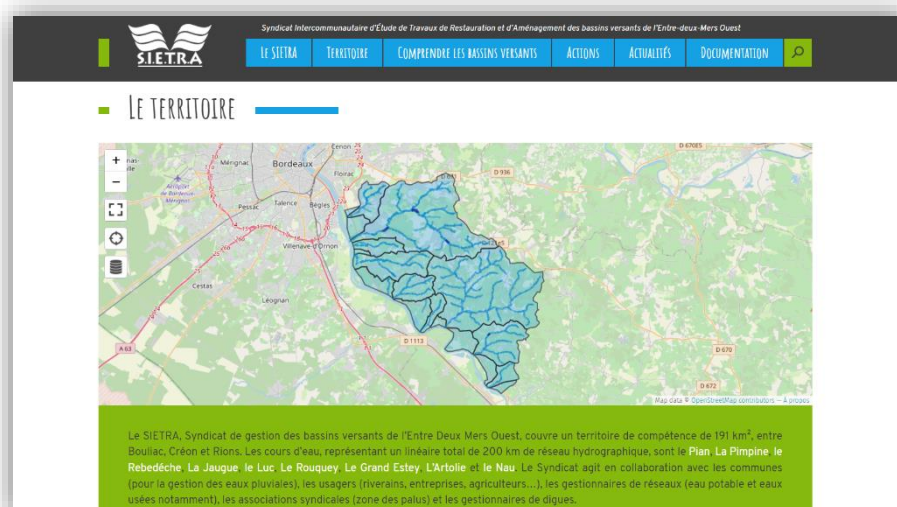
2.11 Accueil de stagiaires

Le SIETRA a accueilli deux stagiaires dans le courant de l'année 2023 :

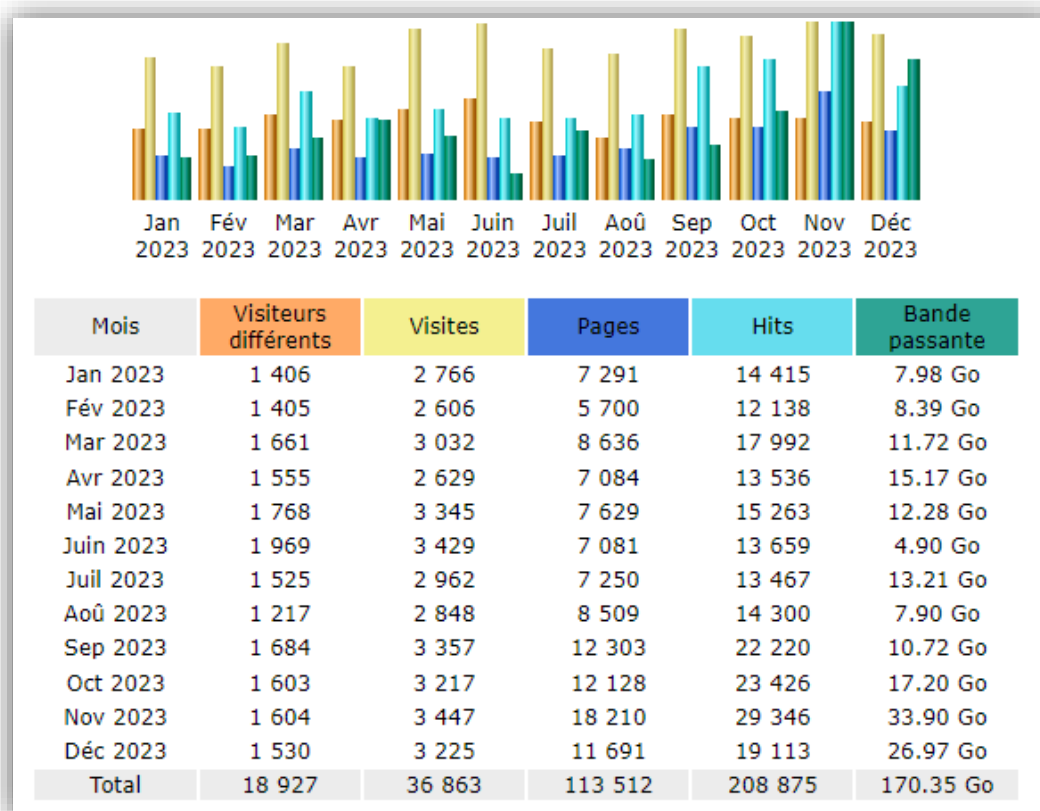
- Sophia Gipoulou en 1ere année de BTS GPN, qui a fait un travail d'actualisation du diagnostic du programme pluriannuel de gestion sur le bassin versant du Rouquey.
- Laetitia Estanouse en 1^{ère} année du BTS GEMEAU, qui mène un travail sur la restauration de la continuité écologique du Rouquey en amont de la place du Rouquey.

2.12 Mise à jour du site Internet :

<https://sietra.fr/>



- Rubrique actualité et travaux : plusieurs articles ont été édités dans le courant de l'année
- Rubrique le SIETRA : mise à jour de la gouvernance
- Rubrique Documentation : mise en ligne de l'étude de vulnérabilité face aux risques inondation
- L'outil de visualisation des statistiques de navigation du site : on peut noter un intérêt croissant pour le site en 2023 avec un intérêt notable lors de l'ouverture de l'enquête publique pour le PPG qui s'est tenue du 25 septembre 2023 au 24 octobre 2023.



Pour rappel, le site web comporte 6 onglets :

- « **Le SIETRA** » : Les pages sont destinées à expliquer la constitution et le fonctionnement du syndicat
- « **Le Territoire** » : L'objet est de présenter les différents bassins versants en gestion
- « **Comprendre les bassins versants** » : Ce sont des pages thématiques ayant pour objet de détailler les différents volets d'étude et d'analyse qui permettent de comprendre l'état et le fonctionnement du bassin versant
- « **Action** » : Il s'agit dans ce volet de mettre en relief les actions réalisées par le syndicat.
- « **Actualité** » : Pour faire vivre le site et tenir informer les visiteurs, cette rubrique détaille les différentes actualités au fil de l'eau ;-)
- « **Documentation** » : Le SIETRA a souhaité rendre accessible les différentes études et documents de vie de la structure. C'est ici, qu'il est possible de télécharger les différents rapports d'activité.

2.13 Contact avec les partenaires

AEAG :

- Echange multiples sur dossiers de subvention
- Echange pour validation des mesures de restauration de l'état écologique dans le cadre du projet de restauration de la place du Rouquey à Tabanac.
- Echange avec Clément Bernard pour présenter les projets 2024 du territoire

Asa de Camblanes et Meynac et Latresne :

- Echange avec le Président de l'asa de Camblanes et Meynac et le fils du Président de l'asa de Latresne

Bordeaux métropole :

- Rencontre avec le service GEMAPI pour exposer le PPG et anticiper les ambitions de scénario possible en termes d'évolution des contributions
- Réunion d'échange avec les structures gémapiennes limitrophes 2eme reunion.
- Présentation de l'enquête publique (affichage SIETRA)

CD33 :

- Echange multiples sur dossiers de subvention
- Echanges techniques pour le/les sites potentiels de mesures compensatoire du projet de collège de Fargues Saint Hilaire
- Echange sur les données existantes qualité eau (Chloé Alexandre) avril 2023.
- Demande de prorogation demande subvention Etude de vulnérabilité sur le risque inondation et échange technique
- Demande de prorogation demande subvention Etude règlementaire sur les ouvrages hydrauliques du SIETRA

CEN (Conservatoire des Espaces Naturels) Aquitaine :

- Echange avec l'animateur Natura 2002 pour le suivi de la signature d'une charte Natura 2000 sur les parcelles des bassins de rétention de la Pimpine.
- Echange sur l'opportunité d'acquérir une parcelle sur la commune de Lignan de Bordeaux en aval du bassin de rétention d'Escorgeboeuf.

CDC Convergence Garonne :

- Echanges avec le technicien GEMAPI pour la restitution des livrables de l'étude vulnérabilité du territoire face aux risques inondation.
- Présentation de l'enquête publique (affichage SIETRA)

CDC Coteaux Bordelais :

- Rencontre avec le Président pour exposer le PPG et anticiper les ambitions de scénario possible en termes d'évolution des contributions
- Présentation de l'enquête publique (affichage SIETRA)

CDC Créonnais :

- Rencontre avec le Président pour exposer le PPG et anticiper les ambitions de scénario possible en termes d'évolution des contributions
- Présentation de l'enquête publique (affichage SIETRA)

CDC Porte Entre Deux Mers :

- Formation des stagiaires pour l'inventaire de la palus (cadre technique et logiciel SIG)
- Plan paysage Tabanac :
- Présentation en conseil communautaire des actions du SIETRA réalisées en 2023
- Participation à la Fête de la nature
- Présentation de l'enquête publique (affichage SIETRA)
- Echange sur la compétence GEMAPI – Dignes et système d'endiguement

Commune de Bouliac :

- Présentation de l'enquête publique (affichage SIETRA + permanence du commissaire enquêteur)

Commune de Cambes :

- Réunion de terrain projet de renforcement de la berge rive gauche du Luc au Moulin de la Roque
- Réunion de lancement projet de restauration du parking de la Mairie en rive droite du Luc
- Présentation de l'enquête publique (affichage SIETRA)
- Conduite d'une opération nettoisons la rivière sur le Luc dans le cadre de l'appel à projet communication avec la Fédération de Pêche de Gironde.

Commune de Camblanes et Meynac :

- Présentation de l'enquête publique (affichage SIETRA)

- Tenue d'un stand SIETRA sur le Marché dans le cadre de l'appel à projet communication avec la Fédération de Pêche de Gironde.

Commune de Carignan de Bordeaux :

- Présentation de l'enquête publique (affichage SIETRA)

Commune de Cénac :

- Présentation de l'enquête publique (affichage SIETRA)

Commune de Capian :

- Echange sur la réalisation d'un dossier de déclaration loi sur eau
- Présentation de l'enquête publique (affichage SIETRA)

Commune de Créon :

- Présentation de l'enquête publique (affichage SIETRA + permanence du commissaire enquêteur)
- Tenue d'un stand SIETRA sur le Marché dans le cadre de l'appel à projet communication avec la Fédération de Pêche de Gironde.

Commune de Fargues Saint Hilaire :

- Présentation de l'enquête publique (affichage SIETRA)
- Réalisation d'un diagnostic terrain sur l'amont du Couchebouc

Commune de Haux :

- Présentation de l'enquête publique (affichage SIETRA)

Commune de Langoiran :

- Présentation de l'enquête publique (affichage SIETRA)

Commune de Lignan de Bordeaux :

- Echanges sur un permis de construire en zone inondable. Rédaction d'un note technique et envoi a la commune.
- Echange avec l'animateur Natura 2000 du site de la Pimpine pour la signature d'une charte concernant les parcelles du bassin de rétention d'Escorgeboeuf.

Commune de Latresne :

- Réalisation en régie d'un plan d'identification et d'entretien des parcelles communales. Echanges avec la commune et le prestataire mandaté.
- Echange avec le Stagiaire en urbanisme de la commune pour le projet d'aménagement du pré Barnabé.
- Echange avec la commune
- Présentation de l'enquête publique (affichage SIETRA)
- Echange avec l'animateur Natura 2000 du site de la Pimpine pour la signature d'une charte concernant les parcelles du bassin de rétention de Pardaillan.

Commune de Le Tourne :

- Intervention (Balade commentée) du SIETRA lors de la fête de la Nature
- Présentation de l'enquête publique (affichage SIETRA)

Commune de Lignan-de-Bordeaux :

- Présentation de l'enquête publique (affichage SIETRA)

Commune de Madirac :

- Intervention (Balade commentée) sur le Versaille à Madirac dans le cadre de l'appel à projet communication avec la Fédération de Pêche de Gironde.
- Présentation de l'enquête publique (affichage SIETRA)

Commune de Paillet :

- Présentation de l'enquête publique (affichage SIETRA + permanence du commissaire enquêteur)

Commune de Rions :

- Présentation de l'enquête publique (affichage SIETRA)

Commune de Sadirac :

- Présentation de l'enquête publique (affichage SIETRA)
- Tenue d'une conférence par terre et océan en partenariat avec le SIETRA à la maison de la nature à Sadirac : « La vie dans les zones humides » le jeudi 2 février 2023.
- Constat d'une coupe et de terrassement sur une parcelle visée par un EBC. Echanges avec la commune et transmission d'une note technique.
- Echange avec l'animateur Natura 2000 du site de la Pimpine pour la signature d'une charte concernant les parcelles du bassin de rétention de Ferbos.

Commune de Saint-Genès de Lombaud :

- Echange avec le bureau d'étude SIMETHIS pour la concordance des projets de compensation de la Bous-carles de Cetti et du projet de pépinière sur la même parcelle de la commune.
- Présentation de l'enquête publique (affichage SIETRA)
- Signature convention d'occupation d'un terrain communal pour l'installation d'une pépinière
- Réalisation des travaux d'enclos de la pépinière

Commune de Tabanac :

- Suivi du projet d'aménagement de la place du Rouquey en bordure du cours d'eau
- Présentation de l'enquête publique (affichage SIETRA)

CRD Créon :

- Rencontre et note pour la demande d'un arrêté de circulation et d'accès aux bassins de rétention
- Echange sur le projet de pose de macarons de crue et d'eau pluviale « La rivière commence ici ».

DDTM :

- Echange sur les attentes réglementaires concernant les ouvrages de rétention du SIETRA
- Echanges techniques et demande de prorogation demande subvention Etude de vulnérabilité sur le risque inondation
- Echanges sur la procédure d'enquête publique pour la déclaration d'Intérêt Général du Programme Pluriannuel de Gestion du SIETRA
- Retour de l'arrêté préfectoral contradictoire pour la Déclaration D'intérêt Général (DIG) amendé avant publication de l'arrêté définitif.
- Signalement constats pollutions

DREAL :

- Echange sur les attentes réglementaires concernant les ouvrages de rétention du SIETRA.
- Echange sur le cadre réglementaire des travaux programmés sur les bassins de rétention
- Echange pour la validation de la charte Natura 2000 des bassins de rétention de la Pimpine.
- Echanges sur le cadre d'autorisation d'arpentage dans le cadre des missions GEMAPI du SIETRA
- Echanges sur le projet de pépinière jouxtant un projet de zone de compensation

Fédération de Pêche 33 :

- Finalisation et validation de l'appel à projet triennale « communication et sensibilisation »
- Lancement de la première année de l'appel à projet triennale « communication et sensibilisation »
- Réalisation de deux maquettes panneaux d'identité cours d'eaux (Jaugue et Artolie)
- Une balade commentée sur le Versaille à Madirac
- Un stand sur le marché de Créon
- Un Stand sur le marché de Camblanes et Meynac
- Une campagne ramassons les déchets le long du Luc à Cambes

Gironde ressource :

- Echange sur montage de dossier de consultation des entreprises (dossier autorisation aménagement hydraulique)

ISNAB de Bordeaux :

- Suivi du projet tutoré avec l'ISNAB (Institut des Sciences de la Nature et de l'Agroalimentaire de Bordeaux) sur la restauration hydromorphologique de la Jaugue au droit du lavoir de Garistoy

OFB :

- Echange sur constats pollution

Région Nouvelle-Aquitaine :

- Echanges concernant la validation de la charte Natura 2000 signée sur les parcelles des bassins de rétention du SIETRA.

SIEA des Portes de l'Entre Deux Mers :

- Echange sur le positionnement des conteneurs à verres à proximité des cours d'eau.

2.14 Animations

Conférence « La vie dans les zones humides » le jeudi 2 février 2023 :

- Tenue d'une conférence par terre et océan en partenariat avec le SIETRA à la maison de la nature à Sadirac.

Balade vallée de la Soye : Ruisseau le Versaille et Stand information SIETRA sur le marché de Créon le 22 11 2023

- Conduite d'une balade commentée SIETRA avec la Fédération de pêche de la Gironde dans le cadre d'un appel à projet



2.15 Supports de communication

2.15.1 La Newsletter

La commission communication du SIETRA a souhaité mettre en relief les actions menées par le syndicat au cours de l'année. C'est dans ce cadre que le SIETRA a publié le premier numéro de sa newsletter semestrielle le 28 septembre 2023.

2.15.2 Les macarons de crue et des avaloirs pluviaux

Dans le cadre des travaux de la 1ère année de mise en œuvre du PPG, le SIETRA a créé et fait produire des macarons de crue destinés à être installés judicieusement au niveau des communes fortement touchées par les crues historiques de juin 2021 et juillet 2014, pour maintenir la mémoire du risque inondation et les hauteurs atteintes par les eaux.

Parallèlement, un second type de macaron sera placé près des avaloirs pluviaux afin de sensibiliser les riverains sur l'impact de tout ce qui y est jeté, car le réseau conduit généralement au cours d'eau sans système d'épuration. C'est donc préserver la qualité de nos cours d'eau et de la faune qui y est inféodée.



2.15.3 Panneaux d'identité cours d'eau

Dans le cadre des travaux de la 1ere année de mise en œuvre du PPG, le SIETRA a créé des panneaux d'identité cours d'eau pour la Jaugue et l'Artolie, dans le cadre d'un partenariat engagé avec la Fédération de pêche de Gironde. L'objectif étant de sensibiliser le grand public aux particularités des cours d'eau non domaniaux du territoire.



2.16 Formations et journées techniques

Journées technique CATERZH

- Participation de Benjamin Baud, technicien du SIETRA.

Formation « Le suivi et les travaux de la gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GE-MAPI)

- Participation de Julien Coustillas, technicien du SIETRA

Journée de sensibilisation « à la gestion et l'entretien aux abords des cours d'eau et des milieux aquatiques »

- Destinée en premier lieu aux agents techniques communaux, cette journée a été organisée par le SIETRA dans le cadre d'un partenariat engagé avec la Fédération de pêche de Gironde à la CDC des Portes de l'Entre deux Mers le 12 12 2023.

2.17 Suivi annuel de l'état des cours d'eau

Du fait d'un renouvellement du personnel au cours de l'année, certains suivis thématiques n'ont pu être renouvelés en 2023, à savoir le suivi des étiages et le suivi des débordements de rejets collectifs et domestiques lors d'épisodes pluvieux. En effet, ces suivis se font principalement en été, période où le Syndicat a dû recruter et former deux nouveaux techniciens.

Le parcours d'une partie du réseau hydrographique en début d'année a permis de prendre connaissance, sur le terrain, des problématiques des cours d'eau du SIETRA plus en détail et d'actualiser le diagnostic du PPG. Ce parcours a permis d'échanger entre techniciens et avec le Président du SIETRA sur la stratégie à conduire les premières années de mise en œuvre du programme et notamment d'harmoniser les objectifs, moyens et degré d'intervention dans les différents cas ciblés par le programme d'intervention du Programme Pluriannuel de Gestion du SIETRA.

Ce travail sera à poursuivre avec les nouveaux techniciens.

Dans la continuité des chasses lancées en 2022 pour améliorer la gestion sédimentaire du Pian en amont de l'ouvrage à la Garonne appartenant au SIETRA, un suivi des chasses en 2023, avec un nombre d'interventions plus important, a permis d'identifier les délais de marnage observés à l'ouvrage en comparaison des données du site Marée info au port de Bordeaux.

Les chasses régulières permettent de maintenir une qualité de substrat diversifié et non colmaté. Le gain est concrètement notable.

Le suivi des bassins de rétention du SIETRA a fait l'objet de visites fréquentes, que ce soit pour les travaux d'entretien, les travaux d'aménagement et de sécurisation, le suivi des évènements pluvieux et le suivi de l'étude pour l'autorisation des aménagements hydrauliques constitués des bassins de rétention de la Pimpine et de l'Artolie. Le registre des ouvrages témoigne de ces fréquences et détaille leur objectif.

3 Bilan d'exécution des missions SMABVO

3.1 Suivi annuel de l'état des cours d'eau

Elaboration du Programme Pluriannuel de Gestion

Le programme pluriannuel de travaux, incluant les programmes d'aménagement des plans d'eau de Laromet et Targon a été déposé pour instruction à la DDTM.

Lac de Laromet

La question du plan d'eau de Laromet a été un des enjeux majeurs d'année 2023.

Il a fait l'objet d'un travail spécifique par le bureau d'étude en charge du PPG. Après l'étude des différents scénarios d'aménagement de ce plan d'eau, les élus ont opté techniquement et financièrement à son effacement.

Les dossiers de consultation des entreprises pour la maîtrise d'œuvre du projet ont été élaborés.

4 Note de synthèse sur l'état des cours d'eau SIETRA 2023

L'année 2023 a connu de grandes amplitudes météorologiques.

Aucun évènement extrême n'est à comptabiliser en termes de crue. Après un été particulièrement sec, du fait de précipitations faibles de janvier à septembre 2023 et une recharge des nappes hivernale 2022/2023 peu importante, l'automne a, lui, été particulièrement pluvieux avec des cumuls très importants. Pour octobre le cumul mensuel avoisine les 200 mm et novembre atteint 270 mm. Toutefois, les intensités de précipitation modérées ont permis aux cours d'eau du territoire d'absorber ces volumes sans créer de débordements notables. Les plaines inondables ont joué leur rôle dans cette inertie.

La grille de protection de l'ouvrage de sortie du bassin de rétention de l'Artolie, conçue avec des barreaux latéraux et verticaux ne permet pas de garantir le flux dans la conduite. En effet, sur les différents évènements de l'automne lors duquel de nombreuses feuilles sont charriées, la grille s'obstrue et bloque l'écoulement dans l'ouvrage. Ce défaut limite la fonctionnalité « tampon » de l'ouvrage qui se met en charge trop rapidement. Un suivi étroit a été mené par les agents du SIETRA et les agents de la commune de Paillet pour limiter ces mises en charge. Dans le cadre de l'étude, en cours de réalisation, pour l'élaboration des dossiers d'autorisation des aménagements hydrauliques constitués par les bassins de rétentions contre les inondations du SIETRA, ce point a été soulevé et la DREAL, qui nous accompagne règlementairement sur ce sujet, a validé la mise en place d'une grille plus adaptée.

Concernant le risque inondation, 2023 a vu les rendus de l'étude sur l'élaboration de la stratégie et du programme d'actions de réduction des risques d'inondation menée par Artélia. Un porter à connaissance a été réalisé auprès des communes du SIETRA et mis en ligne sur le site web du SIETRA.

La procédure pour le Programme pluriannuelle s'est déroulée tout au long de l'année 2023 (pour rappel le dépôt du dossier a été fait le 10 octobre 2022). Quelques demandes de compléments ont été formulées au 1^{er} semestre 2023 et l'enquête publique a pu se dérouler du 25 septembre 2023 au 24 octobre 2023. Faisant suite à un avis favorable du commissaire enquêteur, le projet d'arrêté nous a été transmis fin décembre. Le volet travaux du Programme va donc pouvoir débiter.

Le volet communication a été largement engagé au cours de l'année 2023, notamment avec un partenariat avec la Fédération de pêche de la Gironde validé dans le cadre d'un appel à projet de l'Agence de l'eau.

Dans la continuité des actions déjà engagées, le suivi qualité de l'eau a également été réalisé, mettant en valeur des problématiques de qualité récurrentes, lié à l'usage de produits phytosanitaires, à la combustion incomplète couvrant plusieurs usages et à la défaillance de dispositif de traitement (STEP, eaux pluviales, ANC).

En termes d'impact, et sur sollicitation des communes, le SIETRA continue de suivre les effets liés au ruissellement urbain et à l'altération du ruissellement généré par la viticulture. En effet, de nombreuses actions du PPG montrent l'importance des érosions, incisions de lit, mitages de réseau liés à l'état non maîtrisé encore des eaux pluviales. Plusieurs communes se sont fédérées en 2022 pour monter un groupement de commande destiné à réaliser un schéma de gestion des eaux pluviales sur leur territoire. Cela a constitué une très bonne avancée en termes de connaissance et de prise de conscience des enjeux de cette compétence. De nouvelles communes se sont également engagées dans un même processus, sur le Créonnais et plus largement. Le SIETRA ne manque pas de relayer cette démarche positive auprès des autres communes, afin de pouvoir généraliser ces connaissances, et à terme améliorer les impacts sur le milieu aquatique existant (travaux) et à venir (prescription et recommandation dans les documents d'urbanisme).

Cette année, le SIETRA a également mené la réalisation des travaux de restauration et de sécurisation des bassins de rétention.

Présentation des bilans pluviométriques sur 3 stations de mesures permettant de qualifier le territoire du SIETRA (source info climat) (Bouliac à l'Ouest, Frontenac au nord et Toulenne au Sud-Est)

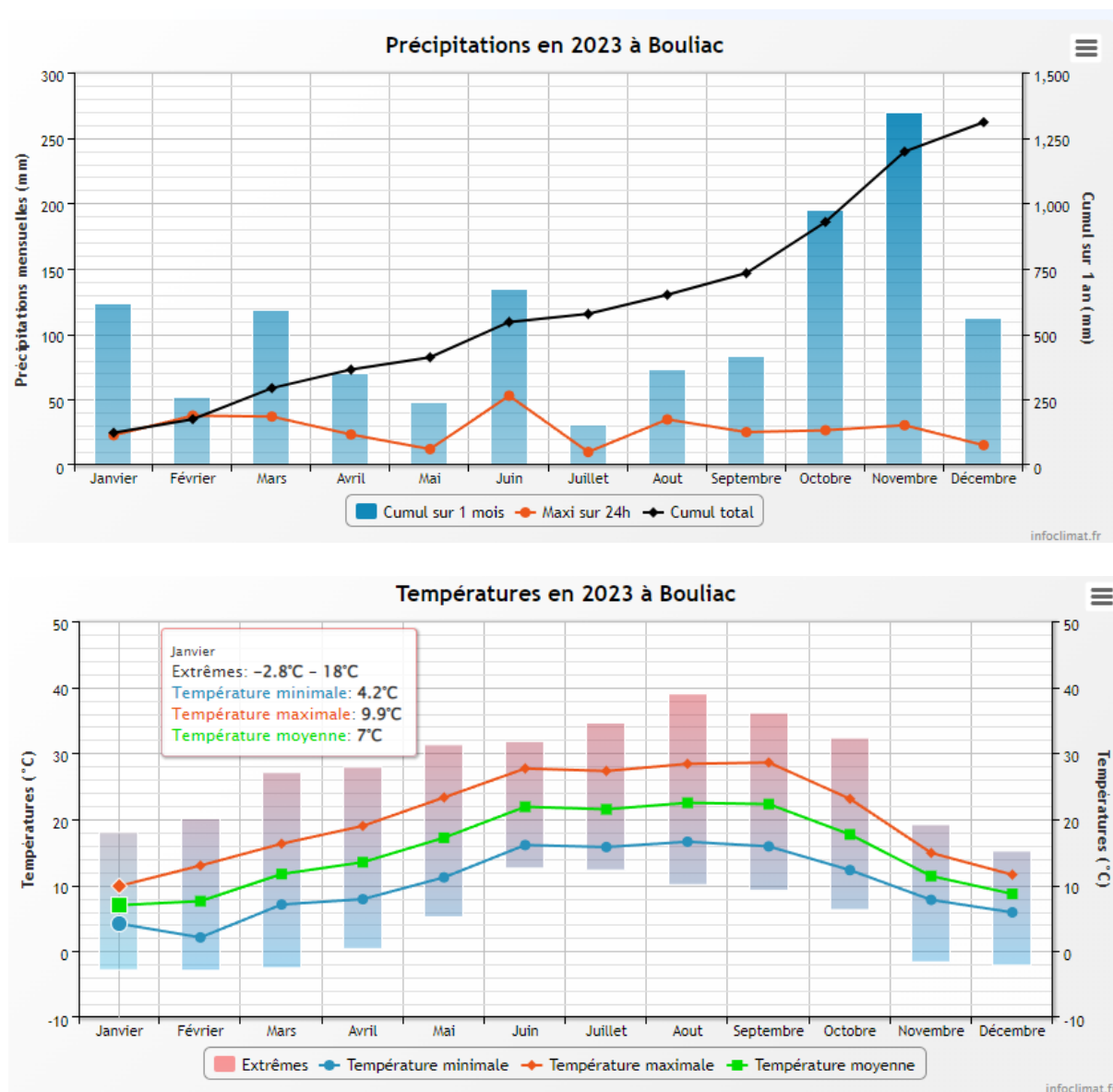


Figure 5 : Diagrammes pluviométrique et températures de la station de Bouliac à l'Ouest du SIETRA

- Début d'année très sec avec des nappes au plus bas, du fait du manque de pluviométrie en 2022
- Été très chaud comme 2022 et hiver doux sans grande gelée
- Année globale avec de belles précipitations 1310 mm (contre 659.4 mm en 2022) avec les mois de juin (280.6 mm) et novembre (602.2 mm) bien trempés.

Cette année, très mal commencée avec des nappes au plus bas, conséquence de l'année très sèche de 2022, a fait craindre le pire pour les cours d'eau du territoire. Toutefois, les forts cumuls pluviométriques de juin et septembre ont permis de garantir un minimum de bon fonctionnement des cours d'eau du territoire. Les nappes ont même pu être rechargées en grande partie en fin d'année.

Les évènements pluviométriques n'ont pas été violents. Les cumuls importants ont fait craindre des débordements, mais les intensités de pluie sont restées en deçà des seuils critiques.

En comparant avec la station plus à l'Est du territoire Frontenac, on observe les mêmes tendances, ce qui dénote des comportements pluviométriques plus homogènes, par comparaison à 2021, où les précipitations observées ont fait état de cumuls très variables.

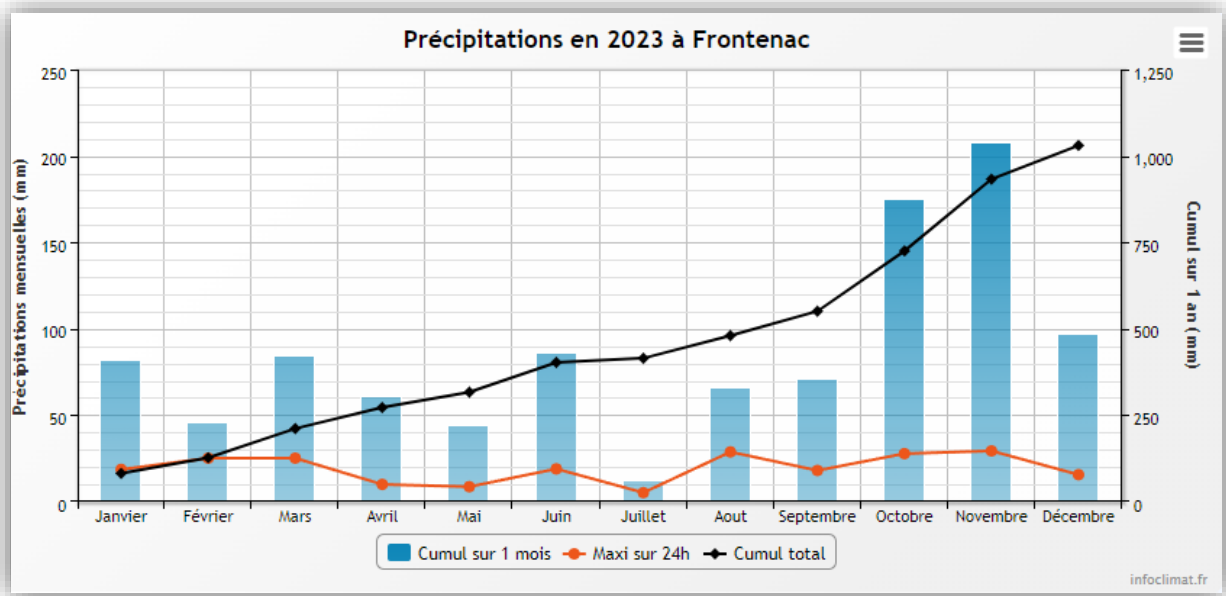
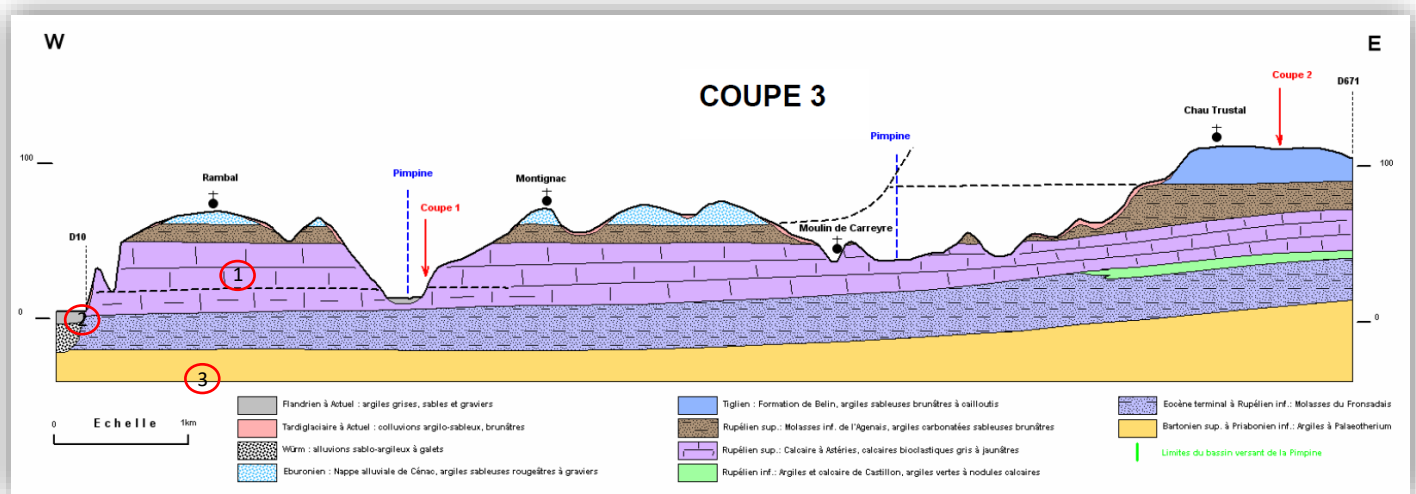


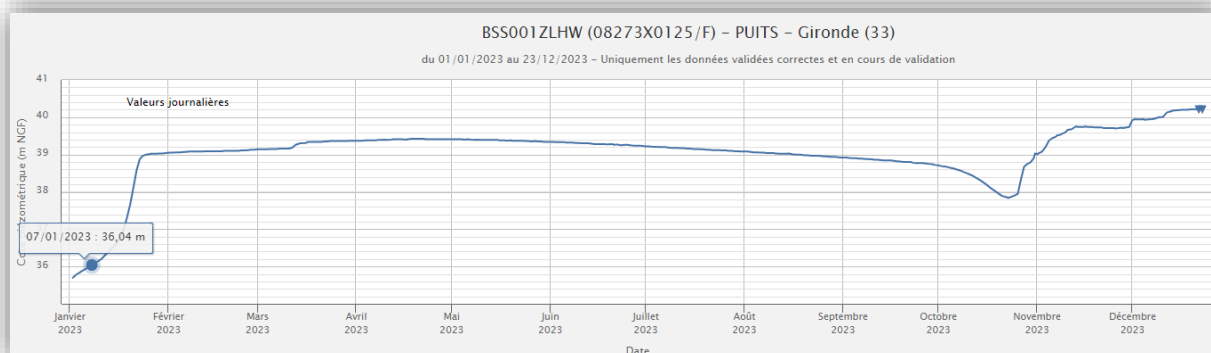
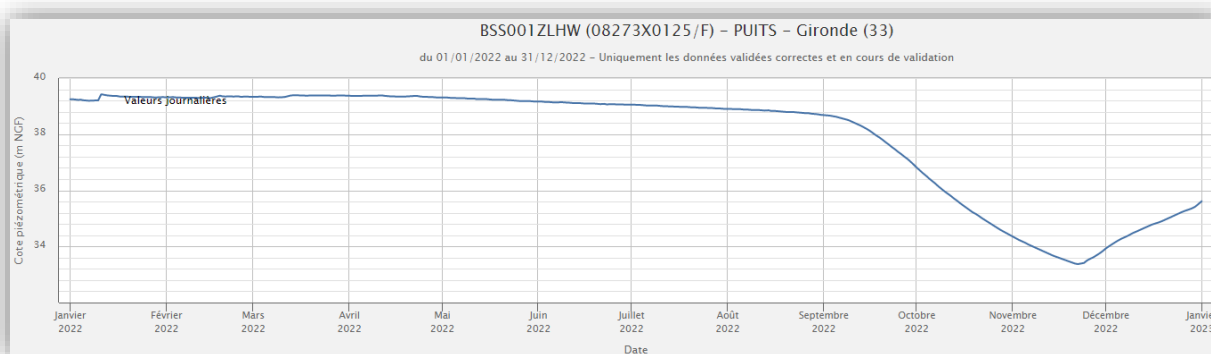
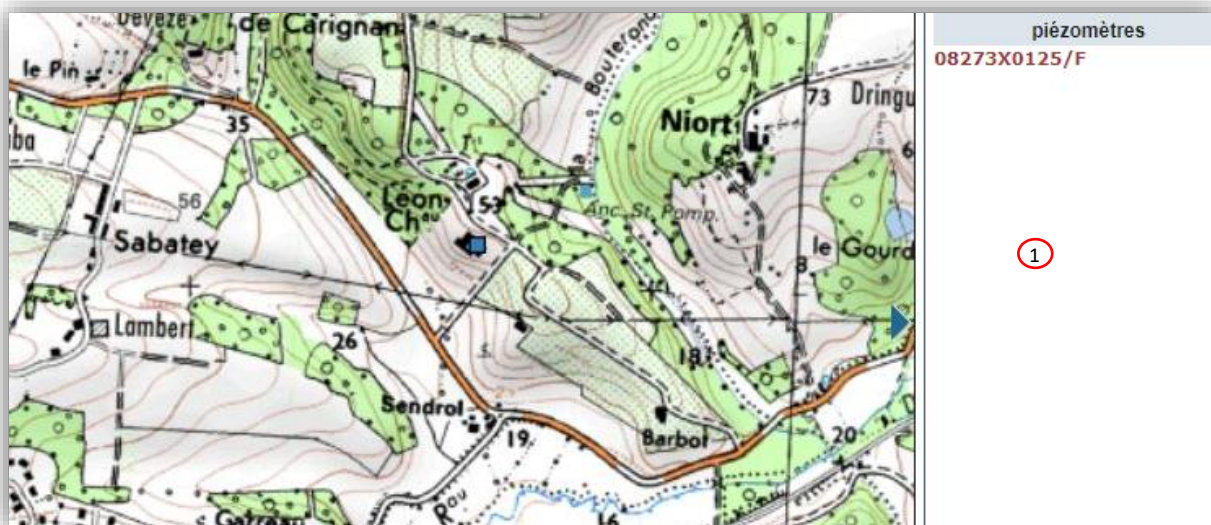
Figure 6 : Diagramme pluviométrique de la station de Frontenac à l'Est du SIETRA

Présentation des bilans piézométriques sur 3 stations de mesures permettant de qualifier le territoire du SIETRA (source info climat) :

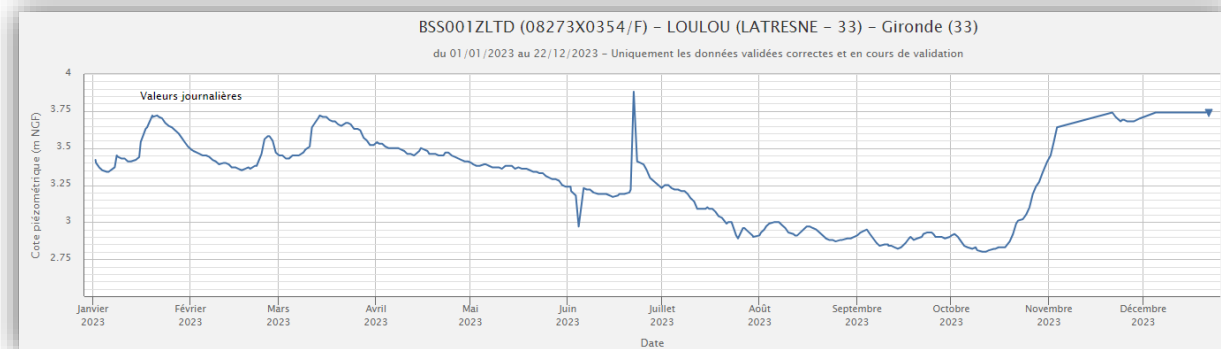
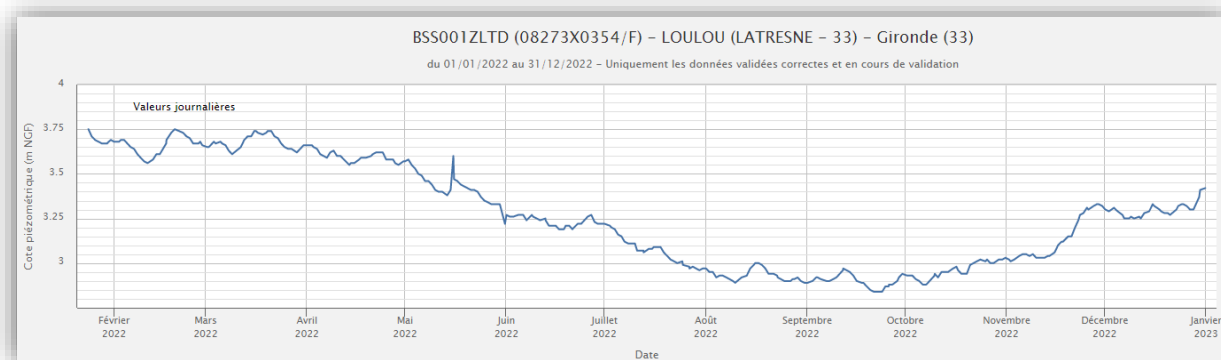
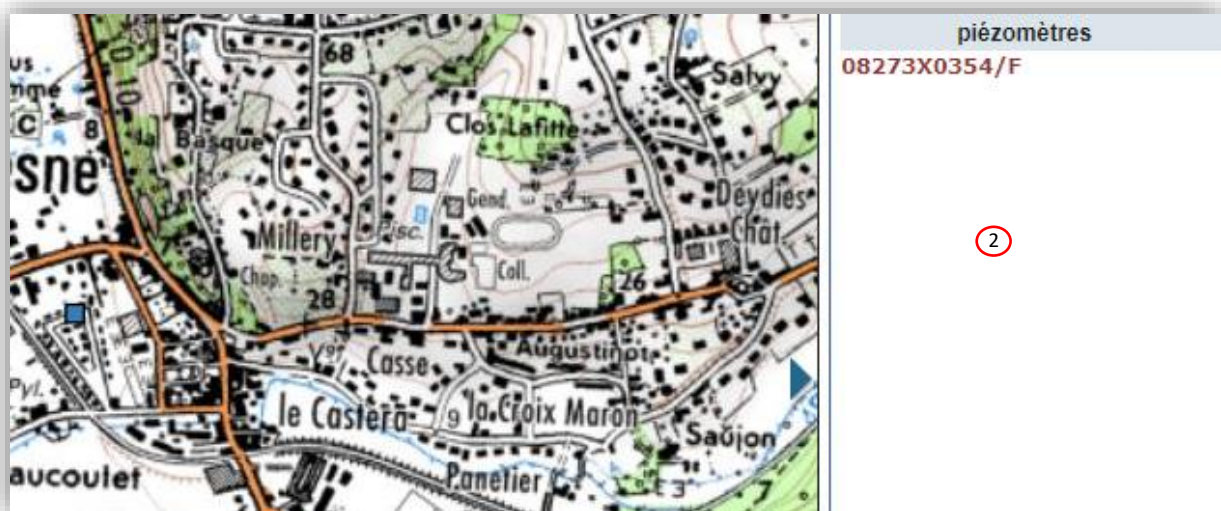
Rappel des couches géologiques et correspondance des piézomètres :



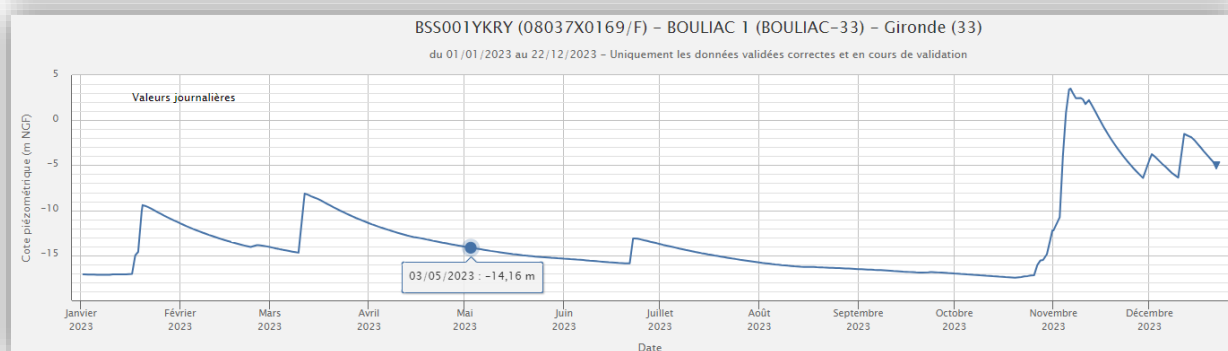
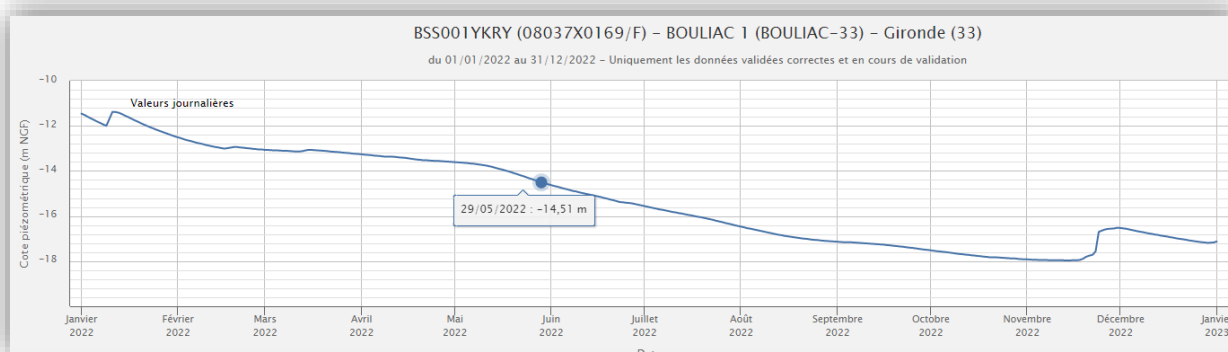
Piézomètre 08273X0125/F (Carignan de Bordeaux) : nappe Calcaires à astéries de l'Oligocène de l'Entre-deux-mers, du Bourgeais et du Libournais 2022 et 2023.



Piézomètre 08273X0354/F (Latresne) : Alluvions de la Garonne aval, depuis la confluence du Lot à la confluence de la Dordogne données 2022 et 2023.



Piézomètre 08037X0169/F (Bouliac) : Sables, graviers, grès et calcaires de l'Eocène inférieur et moyen majoritairement captif du Nord du Bassin aquitain données 2022 et 2023.



5 Bilans financiers - Compte Administratif 2023 SIETRA

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES				
	Charges à caractère général	BP 2023	CA 2023 au 31/12/2023	% conso.
60622	Carburant	4 000,00	1 747,19	43,68%
60623	Alimentation	1 000,00	67,50	6,75%
60624	Produit de traitement	100,00	-	0,00%
60631	Fournitures d'entretien	100,00	29,21	29,21%
60632	Fourniture petit équipement	1 000,00	483,88	48,39%
60636	Vêtement de travail	500,00	263,77	52,75%
6064	Fournitures administratives	1 000,00	-	0,00%
611	Contrats de prestation de services	1 000,00	1 332,53	133,25%
6132	Location immobilières	8 000,00	6 902,50	86,28%
6135	Locations mobilières	2 500,00	-	0,00%
61521	Entretien terrains	56 000,00	27 932,30	49,88%
61524	Entretien bois et forêts	3 000,00	123,60	4,12%
61551	Entretien matériel roulant	3 500,00	1 130,97	32,31%
6156	Maintenance	2 000,00	2 794,44	139,72%
6161	Multirisques	1 800,00	1 922,62	106,81%
6182	Documentation générale et technique	200,00	-	0,00%
6184	Formation	2 500,00	-	0,00%
6188	Autres frais divers	5 759,51	1 219,50	21,17%
6232	Fêtes et cérémonies	-	208,30	-
6227	Frais d'actes et contentieux	5 000,00	-	0,00%
6236	Catalogues et imprimés	4 000,00	1 980,00	49,50%
6237	Publications	2 000,00	4 190,26	209,51%
6256	Missions	400,00	80,00	20,00%
6262	Frais de télécommunication	1 500,00	1 111,69	74,11%
6281	Concours divers	50,00	50,00	100,00%
62871	Rbt collectivité de rattachement	-	4 689,90	-
63512	Taxes foncières	500,00		
TOTAL		107 409,51	58 260,16	54,24%
12	Charges de personnel	BP 2023	CA 2023	
6332	Cotisation versées au FNAL	100,00	71,61	72%
6336	Cotisation CNFPT et CDG	1 500,00	1 497,81	100%
6338	Autres impôts et taxes	250,00	213,84	86%
6411	Personnel titulaire	65 000,00	50 455,36	78%
6413	Personnel non-titulaire	27 000,00	36 640,01	136%
6451	Cotisation URSSAF	15 000,00	16 426,58	110%
6453	Cotisation retraite	18 000,00	12 655,29	70%
6454	Versement FNC du supplément familia	1 100,00	1 483,89	135%
6475	Medecine du travail	200,00	40,00	20%
TOTAL		128 150,00	119 484,39	93%
22	Dépenses imprévues	BP 2023	CA 2023	
022	Dépenses imprévues	15 000,00	-	
TOTAL		15 000,00	-	

023	Virement à la section d'investissement	BP 2023	CA 2023	
022	Virement à la section d'investissement	150 521,00	-	
TOTAL		150 521,00	-	
65	Autres charges de gestion courante	BP 2023	CA 2023	
6531	Indemnités des élus	6 100,00	6 229,20	102%
6533	Cotisation de retraite	300,00	262,02	87%
6535	Formation	300,00	-	
6574	Subvention de fonctionnement	100,00	-	
65888	Autres	-	1,64	
TOTAL		6 800,00	6 492,86	95%
66	Charges financières	BP 2023	CA 2023	
66111	Intérêts réglés à l'échéance	6 216,00	6 212,87	100%
66112	ICNE	2 000,00	-	
TOTAL		8 216,00	6 212,87	
67	Charges exceptionnelles	BP 2023	CA 2023	
673	Titres annulés			
TOTAL		-	-	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		416 096,51	190 450,28	

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES			
	Dotation, subvention	BP 2023	CA 2023 au 31/12/2023
002	Résultat reporté		95 096,51
13	Atténuation de produit	-	
70	Produits divers	-	187,75
7018	Vente	-	187,75
7473	Départements	69 000,00	62 919,22
74731	Départements	-	300,00
74741	Participation des EPCI	130 000,00	129 999,00
74758	SMABVO	1 000,00	-
7478	AEAG	106 000,00	96 622,26
74	Dotation et participation	306 000,00	289 840,48
75	Autre produits de gestion courante		1,30
7588	Autre produits divers	-	1,30
76	Produits de financiers		
773	Titres annulés		
7788	Produits exceptionnels		
TOTAL hors excédent		306 000,00	290 029,53
Excédent prévisionnel hors excédent cumulé			99 579,25

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES			
		BP 2023	CA 2023
001	Solde d'exécution reporté	121 133,49	121 133,49
	TOTAL	121 133,49	121 133,49
16	Emprunt et dettes	BP 2023	CA 2023
1641	Emprunts en euros	20 706,00	20 705,40
	TOTAL	20 706,00	20 705,40
		BP 2023	CA 2023
	Opération 28		
	Matériel	8 000,00	5 856,82
	Opération 59		
	Dossier d'autorisation	128 544,00	39 647,90
	Opération 64		
	Achat parcelle	16 400,00	-
	Opération 67		
	Etude vulnérabilité	49 854,00	49 854,00
	Opération 70		
	Contrôle qaulité de l'eau	87 505,80	29 439,00
	Opération 71		
	PPG	58 900,00	14 290,90
		TOTAL	159 794,02
		RAR 2023	138 129,89
		TOTAL	297 923,91

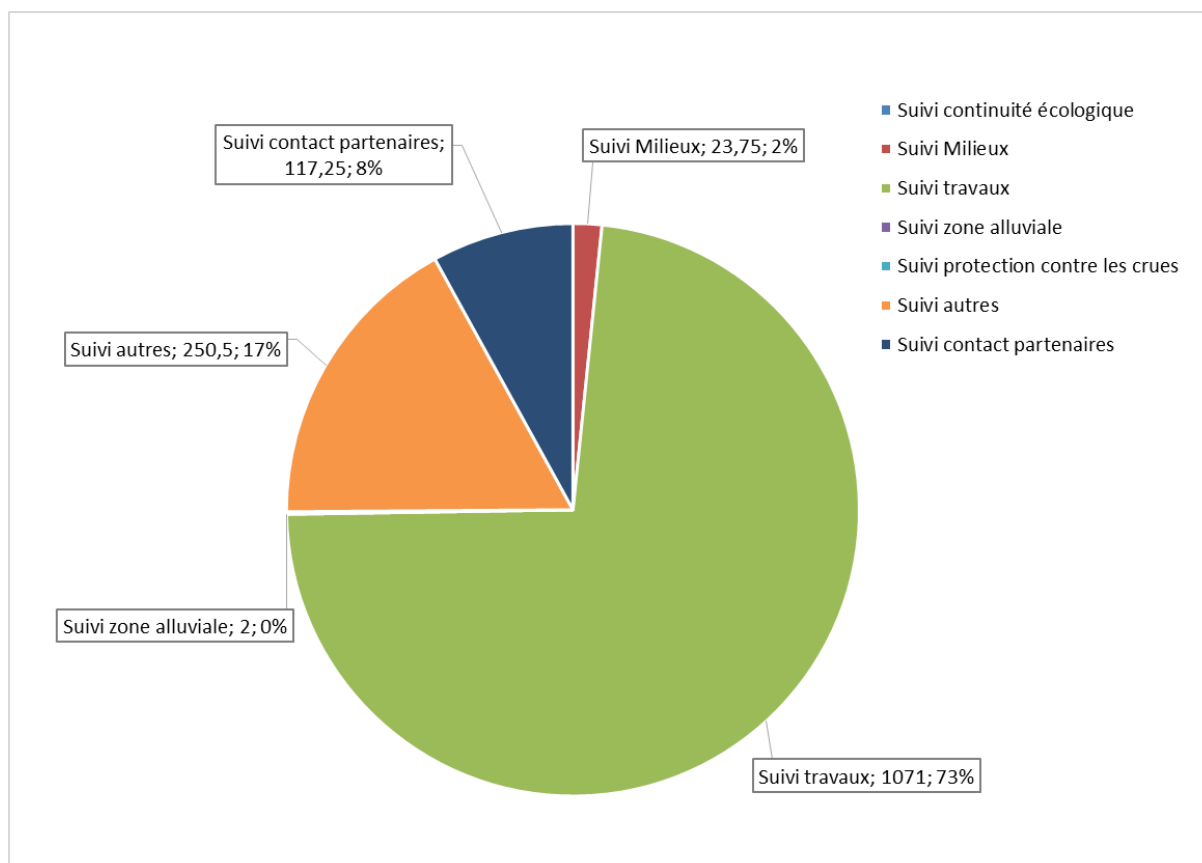
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES			
		BP 2023	CA 2023
21	Virement de la section de fonctionnement		
021	Virement de la section de fonctionnement	150 521,00	-
10	Dotation, fond divers et réserves	BP 2023	CA 2023
10222	FCTVA	25 000,00	12 765,96
1068	Excédent capitalisé	81 555,69	81 555,69
TOTAL		106 555,69	94 321,65
Opération 28			
	Matériel	-	6 351,00
Opération 58			
	Dossier d'autorisation	22 498,00	10 658,00
Opération 59			
		42 200,00	-
Opération 64			
	Achat parcelle		-
Opération 67			
	Etude vulnérabilité	66 720,00	62 688,21
Opération 68			
		452,40	
Opération 69			
		-	6 828,50
Opération 70			
	Contrôle qualité de l'eau	56 458,00	63 782,50
Opération 71			
	PPG	32 800,00	10 902,00
		TOTAL	255 531,86
		RAR 2023	62 679,13
		TOTAL	318 210,99

6 Programme prévisionnel des missions de l'année 2024

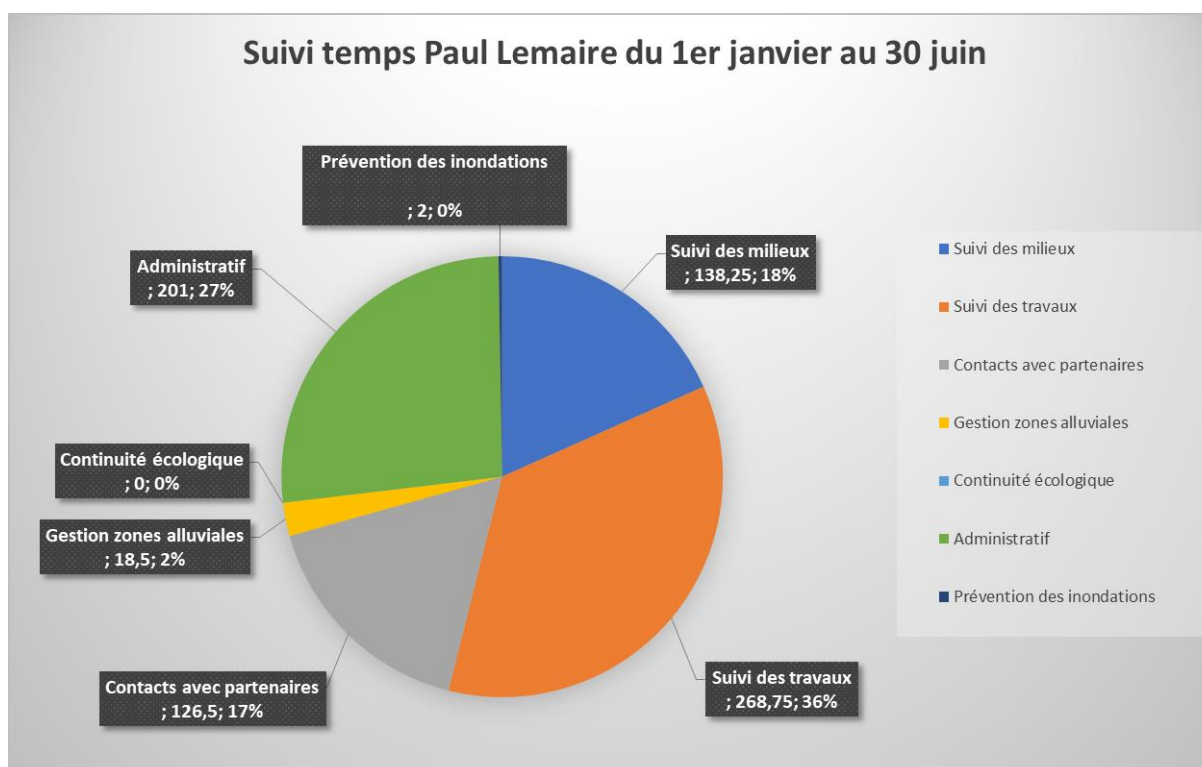
6.1 SIETRA

- Le suivi de l'étude pour l'autorisation des bassins de rétention du SIETRA concernant les aménagements hydrauliques
- Mise à jour des documents de suivi des ouvrages hydrauliques
- La fin des travaux d'aménagement et de sécurisation des bassins de rétention du SIETRA
- La programmation de travaux de lutte contre les inondations la valorisation du porter à connaissance de l'étude sur l'élaboration de la stratégie et du programme d'actions de réduction des risques d'inondation menée
- La réception de l'étude qualité 2023 et le lancement de la campagne 2024
- Faisant suite à l'autorisation préfectorale pour la réalisation du PPG : le lancement du volet « travaux » du PPG année 1 et 2, avec :
 - La mise à jour du diagnostic terrain PPG dans le cadre de la programmation des travaux de l'année 1 du PPG (réseaux hydrographique, source, mise à jour fiche action, relever de nouvelles actions,...)
 - La réalisation des accords préalables des propriétaires riverains
 - Le suivi des prescriptions de l'arrêté préfectoral de DIG
 - La planification des actions futures
- La poursuite de l'année 1 du PPG présentée en fin d'année 2022, à savoir :
 - La création et la mise en œuvre de la pépinière
 - La communication sur les macarons de crue et eau pluviale
 - La conception et la mise en œuvre de support pédagogique (panneaux, newsletter, maquette, ...)
 - L'animation du SIETRA en faveur des élus et du grand public et en partenariat avec une structure associative
 - Participation du SIETRA à l'inventaire hydraulique des zones de palus
 - L'animation pour la mise en place de ZPENS
 - L'information et la sensibilisation des riverains sur les opérations « sans intervention »
 - La restauration naturelle de berge (opération externalisée)
 - La suppression des merlons de curage sur le grand Estey (opération externalisée)
 - L'aménagement des points d'abreuvement (opération externalisée)
 - Le retrait de clôtures en travers (opération en partie externalisée)
 - Le retrait sélectif d'embâcle gênant (opération en partie externalisée)
 - La suppression de petits seuils en travers (opération en partie externalisée)
- La programmation et le lancement de l'année 2 du PPG présentée en fin d'année 2023, à savoir :
 - La gestion de la pépinière
 - La communication sur les macarons de crue et eau pluviale
 - La conception et la mise en œuvre de support pédagogique (panneaux, newsletter, maquette, ...)
 - L'animation du SIETRA en faveur des élus et du grand public et en partenariat avec une structure associative
 - L'animation pour la mise en place de ZPENS
 - L'information et la sensibilisation des riverains sur les opérations « sans intervention »
 - La restauration naturelle de berge (opération en régie)
 - La suppression des merlons de curage sur le grand Estey (opération externalisée)
 - Le retrait de clôtures en travers (opération en partie externalisée)
 - Le retrait sélectif d'embâcle gênant (opération en partie externalisée)
 - La suppression de petits seuils en travers (opération en partie externalisée)
- Le suivi et l'actualisation du site web du SETRA
- Le suivi du milieu, des étiages et des pollutions

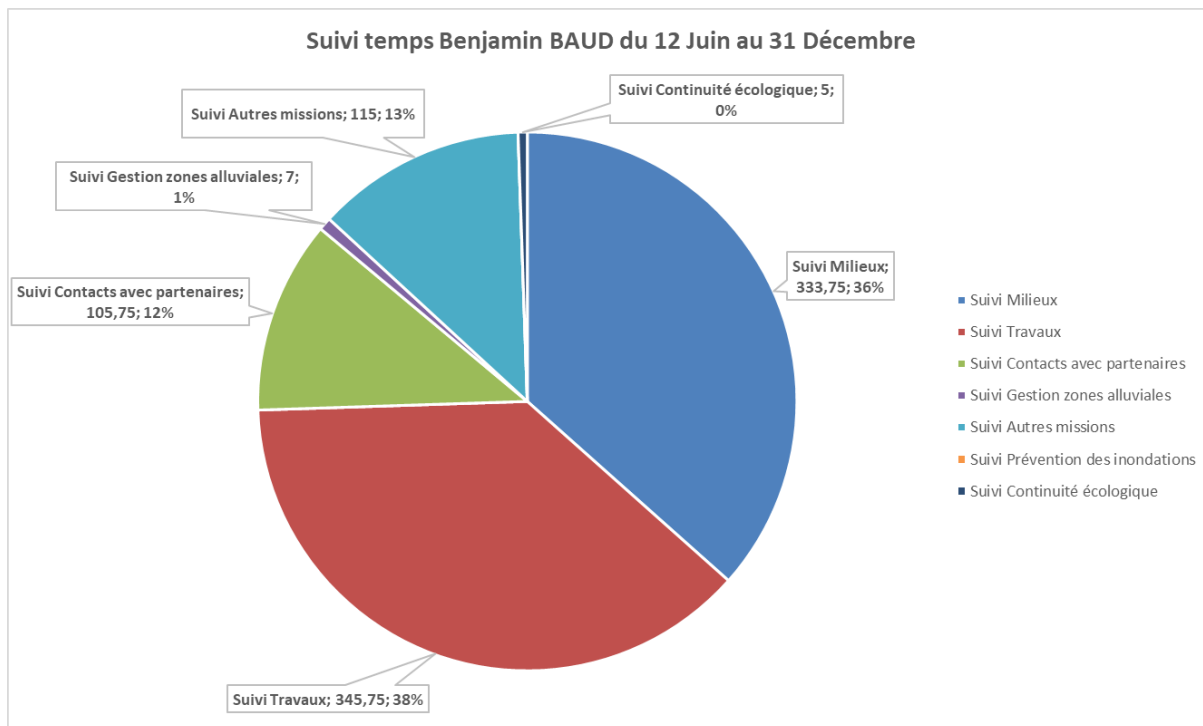
7 Temps suivi mission Elisabeth Lemoine 2023



8 Temps suivi mission Paul Lemaire 2023



9 Temps suivi mission Benjamin Baud 2023



10 Temps suivi mission Julien Coustillas 2023

